



CONTENU

- 1- Introduction **p.1**
- 2- Causes et Conséquences du chômage des jeunes au Magreb **p.3**
- 3- Les Programmes actifs en faveur du marché du travail au Magreb en direction des jeunes **p.16**
- 4- Les programmes efficaces en faveur du marché de l'emploi appliqués dans d'autres régions **p.22**
- 5- Conclusions, implications et recommandations **p.28**
- 6- Lectures complémentaires **p.32**

Aloysius Uche Ordu
Vice Président ORVP
a.ordu@afdb.org
+216 7110 2001

Jacob Kolster
Directeur ORNA
j.kolster@afdb.org
+216 7110 2065

Nono Matondo-Fundani
Directeur ORNB
f.matondo@afdb.org
+216 7110 2054

Comment lutter contre le chômage des jeunes au Maghreb*

1. Introduction

En s'immolant par le feu suite à la confiscation de sa marchandise par la police en Tunisie en décembre 2010 Mohamed Bouazizi a mis en lumière le désespoir d'une génération. Cet événement a été décrit comme l'élément déclencheur de la vague de protestations violentes organisées par les jeunes qui a abouti à la chute du gouvernement du Président Ben Ali. La situation de Bouazizi rappelle celle de nombreux jeunes au Maghreb¹, qui ont créé des entreprises de taille modeste, souvent non enregistrées, afin de faire face financièrement à un environnement

économique difficile caractérisé par le manque d'emplois décents. Le chômage des jeunes à travers la région est un des plus élevés au monde (Banque mondiale, 2006). Tandis que le taux de chômage des jeunes au niveau mondial était de 12 % en 2008, il était de 24 % en Algérie, de 18 % au Maroc et atteignait le taux alarmant de 31 % en Tunisie (voir Tableau 1). Ces chiffres sous-estiment l'ampleur du problème puisque le taux de participation des jeunes au monde de l'emploi est inférieur à 50 % dans l'ensemble des trois pays (voir Tableau 9) et dans la mesure où des préoccupations majeures s'expriment également concernant le sous-emploi des jeunes et la marginalisation des femmes. De plus, en 2008, les conséquences de la

* Ce rapport a été préparé par Subrahmanyam, membre de la faculté à London School of Economics and Political Science et LSE Public Policy Group sous la supervision de Vincent Castel, (Coordinateur principal de programme, ORNA) et le soutien de Paula Ximena Mejia (Consultante, ORNA). Ce travail a été réalisé sous la conduite générale de Jacob Kolster (Directeur, ORNA) et de Matondo-Fundani (Directeur, ORNB). Yasser Ahmad (Chargé de programme pays, ORNA) et Diabaté Alassane (Economiste en chef, ORNB) ont aussi fait parti de l'équipe. Traduction réalisée par CLSD2: Jacques Edjangué (Chef de Division) et Konan Juste-Blaise (Consultant).

Par ailleurs, l'auteur tient à remercier Jamie Bartlett de Demos pour son soutien, ses encouragements et ses idées pendant la préparation de ce rapport. Jamie a grandement contribué aux concepts développés dans ce rapport. L'auteur voudrait également remercier Nizar Jouini (Consultant, ORNB) et Kaouther Abderrahim (Consultante, ORNA) pour leurs avis constructifs sur les premières versions de ce rapport. M. Frederick Guy de Birkbeck College, University of London, et Steve Richards du Conseil d'aide aux universitaires réfugiés (CARA) ont fourni des commentaires précieux pendant les premières étapes de ce travail, tandis que Henrik Agardh-Twetman, Carl Miller et Lucy Dorman ont apporté une aide et un soutien essentiels dans les travaux de recherche.

¹ Dans l'ensemble de ce rapport, « Maghreb » désigne l'Algérie, le Maroc et la Tunisie et n'englobe pas également la Libye et la Mauritanie.

récession mondiale ne s'étaient pas encore entièrement manifestées. Bien que la crise ait moins affecté le Maghreb que d'autres régions, compte tenu du fait que les pays n'étaient pas pleinement intégrés dans les marchés internationaux, elle a exercé une pression sur les jeunes populations déjà éprouvées de la région. À cela, il faut ajouter le fait que la population jeune actuelle est entrée dans un environnement de l'emploi en pleine mutation : ils sont nés dans une période où les emplois garantis du secteur public étaient la norme, mais sont arrivés à maturité dans une économie de plus en plus globalisée où leur éducation et leur formation ne leur donnent pas les moyens de soutenir la concurrence.

Le présent rapport identifie les causes principales et mesure l'ampleur du chômage des jeunes au Maghreb, fait une évaluation critique des interventions qui ont été mises en œuvre en vue de remédier au problème et propose des solutions possibles aux décideurs politiques. Il se concentre sur les jeunes (définis comme étant des personnes âgées de 15 à 24 ans) en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Le document est organisé comme suit : la section 1 examine les principales causes et conséquences du chômage des jeunes dans la région, en se penchant notamment sur certains des facteurs fondamentaux qui font obstacle à la

création d'emplois décents. La section 2 dresse un bilan critique des principaux programmes publics et non publics en faveur du marché de l'emploi visant à lutter contre le chômage des jeunes. La section 3 met en exergue des exemples de bonnes pratiques tirés de l'expérience d'autres régions et évalue leur pertinence pour apporter des solutions au problème du chômage des jeunes dans le contexte du Maghreb. La dernière section fournit un résumé des principales constatations et propose des recommandations spécifiques.

Le présent document a été commandé avant les récents bouleversements politiques intervenus dans la région. Il a délibérément évité d'analyser ces événements dans le détail et met plutôt l'accent sur l'efficacité des politiques du marché de l'emploi en l'abordant sous un angle non politique. Les récents événements ont, bien entendu, rendu plus impérieux, mais également plus problématique, la recherche de solutions au problème du chômage des jeunes. En Tunisie, par exemple, l'incertitude concernant la nature exacte du nouveau régime qui va se mettre en place complique l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. C'est dans ce contexte dynamique que s'inscrivent les recommandations émises dans le rapport.

2. Causes et conséquences du chômage des jeunes au Maghreb

Un certain nombre de facteurs fondamentaux ont induit ou exacerbé le chômage des jeunes au Maghreb. Parmi les trois pays, les situations sont variables, mais ici l'accent est mis sur les facteurs communs à l'ensemble de ces pays, à savoir une « poussée de la population jeune » ; le déséquilibre des qualifications entre les produits du système éducatif et les besoins du monde économique ; une pénurie d'emplois décentes dans la région ; et la crise économique mondiale. Une des conséquences du chômage des jeunes a été la forte émigration qui a contribué indirectement au problème.

Table 1 - Chômage au Magreb, 2008

Pays	Jeune âge 15-24	Hommes âge 15-24	Femmes âge 15-24	Global âge 15+	Hommes âge 15+	Femmes âge 15+
Algérie	24	25	23	11	11	10
Maroc	18	19	16	9	9	10
Tunisie	31*	31*	29*	14	13*	17*
Moyenne Mondiale	12	12	12	4	6	6

Chômage des jeunes en tant que % du chômage global						
Pays	Tous les jeunes	Hommes	Femmes			
Algérie	2,2	2,3	2,3			
Maroc	2,0	2,1	1,6			
Tunisie	2,2	2,4	1,7			
Moyenne Mondiale	3,0	2,0	2,0			

* = Les chiffres sont ceux de 2005, les données de 2008 ne sont pas disponibles.

Les taux de chômage sont exprimés en pourcentage, tandis que les données du ratio sont des nombres absolus.

Sources : Calcul de l'auteur sur la base des données de l'OIT LABORSTA data; moyenne mondiale de l'Oit (2011a: 61-62)

2.1 Émergence d'une « explosion démographique des jeunes »

L'évolution de la démographie constitue un facteur explicatif des niveaux élevés de chômage des jeunes dans tout le Maghreb. La population jeune augmente à un rythme plus rapide que les autres franges de la population dans l'ensemble des trois pays. En 2005, les jeunes représentaient 23 % de la population totale en Algérie, 18 % au Maroc et 21 % en Tunisie (Assaad et Roudi-

Fahimi, 2007). Selon les démographes, les « poussées de la population jeune » surviennent dans tous les pays à un certain stade de son développement, lorsque les taux de mortalité et de fécondité élevés diminuent et engendrent un accroissement de la population active « dans la première tranche d'âge » par rapport aux groupes dépendants (les enfants et les personnes du troisième âge)². La transition démographique au Maghreb a débuté dans les années 90 (Achy, 2010a: 5). La poussée démographique des jeunes tranches d'âge devrait durer jusqu'en 2020 (Gubert et Nordman, 2009).

Table 2 - Dépenses publiques consacrées à l'éducation en pourcentage du PIB et des dépenses publiques, 1980-2008

Pays	Dépenses d'Education	1980	1990	2000	2003	2008
Algérie	% du PIB	7,6	5,1	5,5	6,4	4,3
	% des dépenses publiques	n/a	21,1	19,0	20,0	20,3
Maroc	% du PIB	5,9	5,3	6,2	6,3	5,6
	% des dépenses publiques	18,5	24,1	28,5	27,8	25,7
Tunisie	% du PIB	5,2	6,0	6,2	7,2	n/a
	% des dépenses publiques	n/a	13,5	22,8	23,6*	n/a

* = se réfèrent aux données de 2002

Source : Banque mondiale (2008: 312-13); Institut de statistiques de l'UNESCO (pour les données de 2008)

Les poussées démographiques des jeunes offrent aux pays une lucarne de possibilités pour l'instauration d'une croissance rapide et la réduction de la pauvreté, pour autant qu'ils appliquent de bonnes politiques à chaque étape de la transition démographique. le capital humain productif et de promouvoir activement la création d'emplois à forte valeur ajoutée qui mettent en avant les compétences de la population jeune de plus en plus nombreuse (Bloom et Williamson, 1998). Les pays qui tirent pleinement parti d'une poussée démographique des jeunes peuvent récolter d'énormes « dividendes démographiques » en termes d'augmentation de la production par habitant et d'accroissement de l'épargne et de l'investissement, comme ce fut le cas des pays de l'Asie de l'Est entre 1965 et 1990 (Bloom et Canning, 2008). Toutefois, si des emplois décentes ne sont pas générés pour absorber les jeunes dans l'économie, cela aura des coûts importants tant pour la société qu'au niveau individuel, à savoir le gaspillage des ressources humaines, le chômage structurel des jeunes, le développement de l'informel dans l'économie et éventuellement l'instabilité sociale et politique³.

² Les poussées démographiques des jeunes sont un trait commun à la plupart des pays en développement aujourd'hui. Le caractère singulier de la poussée démographique des jeunes au Maghreb tient à sa forte concentration de diplômés.

³ Samuel Huntington (1996: 259-67) a créé la controverse en prévenant que les pays dont la production de la population jeune dépasse 20 % courent le risque de sombrer dans des conflits. Sa théorie a été revue plus tard pour démontrer que les poussées démographiques des jeunes ne sont « explosives » que lorsqu'elles sont associées à de mauvaises performances économiques, en particulier quand les possibilités d'émigration limitées ne permettent pas d'échapper aux tensions (Urdal, 2004).

Dès lors, la poussée démographique des jeunes n'est pas en soi une cause du chômage des jeunes. Ce qui est important, c'est la façon dont les pouvoirs publics font face à cette émergence. Le problème qui se pose au Maghreb est que des emplois n'ont pas été créés assez rapidement pour absorber la population jeune en forte augmentation et le niveau de capital humain qui est produit ne correspond pas tout à fait aux besoins du marché de l'emploi.

Table 3 - Taux de scolarisation par niveau d'études, 1970-2008

Pays	Niveau de l'éducation	1970	1980	1990	2000	2003	2008
Algérie	Primaire (net)	76,6	80,9	93,2	93,7	97,1	94,9
	Secondaire (brut)	11,2	33,0	60,9	75,0*	80,7	83,2**
	Supérieur (brut)	1,8	5,9	11,8	16,1	19,6	24,0
Maroc	Primaire (net)	39,1	61,6	52,4	84,5	92,0	89,5
	Secondaire (brut)	12,6	26,0	35,5	40,4	47,6	55,8
	Supérieur (brut)	1,4	5,9	10,9	8,8	10,6	12,3
Tunisie	Primaire (net)	75,6	82,2	93,9	95,2	98,7	97,7
	Secondaire (brut)	22,7	27,0	44,4	77,2	81,3	91,8
	Supérieur (brut)	2,6	4,9	8,7	21,3	28,6	33,7

* = Se réfère aux données de 2001

** = Se réfère aux données de 2005

Source : Banque mondiale (2008: 316-19); Banque mondiale (2010a) pour les données de 2008

2.2 Quantité contre qualité de l'éducation : le problème de l'inadéquation des qualifications

Les gouvernements du Maghreb ont fortement investi dans l'éducation au cours des 30 dernières années. Ils ont engagé plus de 5 % du PIB et près de 20 % du montant total des budgets nationaux dans l'éducation (voir Tableau 2). L'ensemble des trois pays ont instauré l'enseignement de base obligatoire et sont en voie d'atteindre l'Objectif du millénaire pour le développement n° 2 relatif à l'éducation primaire pour tous, comme l'indique les taux nets de scolarisation dans l'enseignement primaire (voir Tableau 3). L'Algérie et la Tunisie ont également enregistré des améliorations notables des taux bruts de scolarisation dans l'enseignement secondaire et tertiaire comparables aux niveaux observés dans les pays de l'Asie de l'Est (Banque mondiale, 2008: 14-15) et ont réalisé l'Objectif du millénaire pour le développement n° 3 relatif à l'instauration de l'égalité hommes-femmes à tous les niveaux de l'éducation (voir Tableau 4).

Toutefois, l'offre d'éducation est inégalement répartie. Les élèves pauvres et les personnes vivant en milieu rural ont moins accès

Table 4 - Indice de parité entre les sexes du taux brut de scolarisation par niveau d'études, 1970-2008

Pays	Niveau de l'éducation	1970	1980	1990	2003	2008
Algérie	Primaire (net)	0,62	0,75	0,85	0,93	0,94
	Secondaire (brut)	0,41	0,65	0,81	1,07	1,08
	Supérieur (brut)	0,25	0,37	0,52	1,08	1,40
Maroc	Primaire (net)	0,55	0,61	0,69	0,90	0,91
	Secondaire (brut)	0,42	0,61	0,73	0,84	0,86
	Supérieur (brut)	0,19	0,30	0,59	0,87	0,89
Tunisie	Primaire (net)	0,66	0,74	0,89	1,00	0,98
	Secondaire (brut)	0,38	0,60	0,79	1,05	1,08
	Supérieur (brut)	0,25	0,44	0,67	1,28*	1,49

* = Se réfère données de 2001

Source : Banque mondiale (2008: 337); Institut de statistique de l'UNESCO pour les données de (2008).

à l'éducation que les élèves non pauvres ou les personnes vivant en milieu urbain (Banque mondiale, 2008: 24-26 ; Vidal, 2006). Par conséquent, environ 6 % des élèves marocains abandonnent l'école primaire, contre 2 % pour les élèves algériens et tunisiens. C'est parmi les enfants des zones rurales que l'on trouve les taux d'abandon les plus élevés, notamment parmi les filles, qui doivent souvent travailler pour subvenir aux besoins de leur famille (Akkari, 2008: 94). Les taux d'abandon parmi les élèves du cycle secondaire dans les pays du Maghreb sont les plus élevés dans la région MENA : 15 % des élèves marocains abandonnent l'école au cycle secondaire contre 13 % d'Algériens et 9 % de Tunisiens (Banque mondiale, 2008: 330-331). La Banque mondiale (2007a: 7-8) a calculé le coût total sur toute la vie de la sortie précoce du cycle secondaire pour les économies de la région MENA et a conclu que celui-ci se situait en moyenne entre 3 et 4,3 % du PIB dans l'ensemble de la région, avec un taux proche de 10 % du PIB pour le Maroc.

Table 5 - Taux d'alphabétisation des adultes (15+), 1970-2008

Pays	1970	1980	1990	2000	2003	2008
Algérie	21,5	36,6	52,9	66,7	69,9	73,0
Maroc	19,8	28,6	38,7	48,8	52,3	56,4
Tunisie	27,4	44,9	59,1	71,0	74,3	77,6
Moyenne de MENA	24,7	40,3	56,1	68,4	69,4*	-

* = Se réfère données de 2001

Source : Banque mondiale (2008: 337); Institut de statistique de l'UNESCO pour les données de (2008).

En essayant d'élargir l'accès à l'éducation, les écoles du Maghreb ont parfois sacrifié la qualité au profit de la quantité. En Tunisie, par exemple, les écoles primaires appliquent un

système de « double vacation » en vertu duquel les élèves suivent des sessions d'une demi-journée les matins ou les après-midis (Akkari, 2008: 99). Par conséquent, le temps consacré à apprendre est plus court que dans les autres pays. Quoiqu'étant en amélioration, les taux d'alphabétisation dans les trois pays restent faibles, en particulier au Maroc, qui se situe en dessous de la moyenne même parmi les pays de la région MENA (voir Tableau 5). Au Maroc, les taux d'alphabétisation chez les femmes sont inférieurs à celui des hommes, en particulier dans les zones rurales où ils peuvent atteindre des niveaux aussi bas que 17 % (Banque mondiale, 2007b). Pour ceux qui abandonnent l'école de manière précoce, particulièrement les filles et les enfants des zones urbaines, il se pose un problème de « retour de l'analphabétisme », où les compétences en lecture, une fois acquises, sont perdues (Akkari, 2008: 95).

Les élèves du Maghreb ne sont pas compétitifs au plan international (ou régional), comme le démontre leur prestation lors des tests de niveau organisés dans plusieurs pays. Dans les récentes évaluations TIMSS (Trends in International Maths and Science Study), tous les trois pays ont obtenu des notes largement inférieures aux moyennes mondiales (voir Tableau 6). Même la Tunisie, qui obtient les meilleurs résultats dans les tests TIMSS administrés au niveau de la 8^{ème} classe d'étude, a obtenu une note 20 % inférieure aux moyennes de l'OCDE dans le PISA (programme pour l'évaluation internationale des étudiants de l'OCDE). Leurs faibles résultats témoignent de l'importance accordée par les systèmes éducatifs du Maghreb à l'apprentissage par cœur plutôt qu'à la résolution des problèmes ou à l'application des savoirs (Banque mondiale, 2007a: 5). Il est inquiétant de constater que les résultats au TIMSS des élèves de la 4^{ème} classe d'études dans l'ensemble des trois pays en 2007 étaient inférieurs à leur score au test TIMSS en 8^{ème} classe d'études.

Plus important encore, à travers le Maghreb, le système éducatif n'a pas produit de personnes ayant les compétences et la formation exigées par le marché de l'emploi. Tant au plan individuel qu'au plan collectif, ceci correspond à de faibles rendements de l'éducation et à des coûts d'opportunités réduits qui se traduisent par un capital humain peu développé.

Le système éducatif ne semble pas s'être départi de son rôle historique qui est de préparer les citoyens à exercer des emplois dans le secteur public, qui était le principal employeur de la région avant les politiques d'ajustement structurel. Dans l'ensemble des trois pays, il existe un excédent d'étudiants de l'université qui se spécialisent dans les « matières non

Table 6 - Notes aux épreuves de TIMSS et PISA, 1999-2009

<i>Note en Mathématiques du TIMSS - 8^{ème} classe d'étude</i>			
Pays	1999	2003	2007
Algérie	n/a	n/a	387
Maroc	337	387	381
Tunisie	448	410	420
Moyenne MENA	409	399	384
Moyenne mondiale	487	467	443
<i>Note en Science lors du TIMSS - 8^{ème} classe d'étude</i>			
Pays	1999	2003	2007
Algérie	n/a	n/a	408
Maroc	323	396	402
Tunisie	430	404	445
Moyenne MENA	413	424	422
Moyenne mondiale	488	474	457
<i>Note au TIMSS en 2007 - 4^{ème} classe d'étude</i>			
Pays	Maths	Science	
Algérie	378	354	
Maroc	341	297	
Tunisie	327	318	
Moyenne MENA	326	335	
Moyenne mondiale	472	476	
<i>Note au PISA en Tunisie- élèves de 15 ans</i>			
Tunisie	2006	2009	
Lecture	380	404	
Mathématiques	365	371	
Science	386	401	
Tunisie	Rang en 2006	Rang en 2009	
Lecture	52	56	
Mathématiques	55	61	
Science	54	55	
	sur 57 pays	sur 65 pays	
Moyenne OECD	2006	2009	
Lecture	492	493	
Mathématiques	498	496	
Science	500	501	

Source : Banque mondiale (2008: 335-6); OECD (2010a)

techniques » et un déficit d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens, qui sont les éléments moteurs de la croissance économique dans d'autres régions. En 2003, 55 % des étudiants algériens, 49 % des Tunisiens et 75 des Marocains étaient inscrits dans des cours de sciences sociales, de l'éducation et de sciences humaines, tandis que seulement 18 % des étudiants algériens et marocains et 31 % des étudiants tunisiens poursuivaient des programmes d'études dans des filières scientifique, technique et d'ingénierie (voir Tableau 7).

Par contre, dans les économies hautement performantes d'Asie de l'Est, plus de 40 % des étudiants se spécialisent dans les domaines de la science, de la technologie et de l'ingénierie (Banque mondiale, 2008: 21).

Table 7 - Répartition des étudiants de l'université par domaine d'étude, 2003

Pays	Education & Sciences humaines	sciences Sociales	Médecine	Etude scientifiques & d'ingénierie	Autres
Algérie	16,4	38,2	7,1	18,0	20,2
Maroc	27,6	47,8	3,9	18,3	2,3
Tunisie	22,0	27,0	7,0	31,0	13,0
Chine	22,8	9,4	8,9	46,8	12,1
République de Corée	23,4	20,4	7,3	41,1	7,9

Source : Banque mondiale (2008:21); les chiffres présentés sont des pourcentages

La faible propension des étudiants à poursuivre des études techniques à l'université prend sa source dans l'enseignement primaire et secondaire. Premièrement, le programme d'études accorde la priorité à l'enseignement des langues au détriment des mathématiques et de la science (Akkari, 2008: 99). Par exemple, en Tunisie, en 2005, moins de 5 % de l'emploi du temps dans les écoles primaires était consacré à l'enseignement de la science contre une moyenne de 12 % à l'échelle mondiale (Akkari, 2005: 70)⁴. Deuxièmement, le français est la principale langue d'enseignement pour les matières techniques et scientifiques et dans les programmes de formation professionnelle. Il est également la langue dominante dans les affaires (Bougroum et Ibourk, 2010). Toutefois, l'arabisation des systèmes éducatifs du Maghreb après les indépendances a entraîné la subordination de l'enseignement en français à l'arabe dans les écoles publiques, si toutefois le français est au programme (Akkari, 2008: 94-95.). Par conséquent, les barrières linguistiques empêchent les étudiants de s'engager dans les filières techniques et limitent leur qualification pour nombre d'emplois du secteur privé.

L'inadéquation des qualifications et les transitions inefficaces de l'école à la vie active ont eu pour effet l'accroissement du chômage des jeunes parallèlement à l'augmentation du niveau d'instruction. Au Maroc, 61 % des jeunes ayant suivi des études secondaires ou plus sont sans emploi, contre 8 % pour les jeunes non instruits

(Boudarbat et Ajbilou, 2007: 17). En Tunisie, 40 % des jeunes ayant suivi des études universitaires sont sans emploi, contre 24 % pour les non-diplômés (Stampini et Verdier-Chouchane, 2011: 9). En Algérie, plus de 34 % des personnes sans emploi ont terminé leurs études secondaires ou tertiaires (Jellli, 2010: 2).

Nombre d'employeurs du secteur privé préféreraient plutôt embaucher des adultes ayant une expérience professionnelle que des jeunes dotés de compétences acquises à travers l'éducation formelle. 37 % des entreprises du secteur privé en Algérie et 31 % au Maroc citent le manque de compétences parmi les jeunes travailleurs comme étant un obstacle majeur au développement des entreprises (Enquête sur les entreprises de la Banque mondiale, 2007). Elles se plaignent que les jeunes manquent de compétences non techniques telles que la résolution de problèmes et la pensée créative, qui sont acquises à travers « l'expérience vécue » (Angel-Urdinola et al, 2010). Par conséquent, les jeunes travailleurs, particulièrement les jeunes instruits, connaissent de longues périodes de chômage avant de trouver des emplois stables. Au Maroc, la durée moyenne de chômage est de plus de 40 mois (Aita, 2008: 110). En Tunisie, les diplômés sont au chômage pendant 28 mois en moyenne, contre 19 mois pour les non-diplômés (Stampini et Verdier-Chouchane, 2011: 11).

2.3 Quantité contre qualité de l'emploi : le « déficit d'emplois décents »

L'autre problème est que peu d'emplois à haute valeur ajoutée « décents » sont créés dans les pays du Maghreb pour absorber la main-d'œuvre qualifiée. Par conséquent, les rendements de l'éducation et la productivité de la main-d'œuvre sont faibles.

Le rythme de création des emplois n'est pas suffisamment rapide pour réduire significativement le chômage des jeunes dans tous les pays sauf en Algérie. Le Tableau 8 montre le nombre moyen d'emplois créés chaque année dans chacun des pays du Maghreb entre 2000 et 2008, ainsi que le nombre moyen de nouveaux arrivés sur le marché de l'emploi chaque année. En Tunisie, le nombre de nouveaux emplois créés était inférieur au taux d'accroissement de la population active, ce qui signifie que le chômage global et le chômage des jeunes ont augmenté⁵. Au Maroc, 312 000 emplois ont été créés sur la période de huit

⁴ Les réformes du système éducatif en Tunisie après 2005 ont peut-être accordé plus d'importance à la science dans le programme d'enseignement.

ans, mais ils n'ont pas profité substantiellement aux jeunes dont le taux de chômage est passé de 15 % en 2004 à 18 % en 2008 (Boudarbat et Ajbilou, 2007: 17). En Algérie, le chômage des jeunes a considérablement diminué, tombant de 43 % en 2004 à 24 % en 2008, mais le chômage global a diminué à un rythme plus rapide, passant d'un pic de 30 % en 1999 à 11 % en 2008. Dans les trois pays, les jeunes sont deux fois plus susceptibles d'être au chômage que les adultes (voir Tableau 1).

Table 8 - Offre d'emplois et augmentation de la population active au Maghreb, 2000-2008

Pays	Nombre moyen annuel d'emplois créés (milliers)	Nombre moyen annuel de nouveaux entrants dans la population active (milliers)	Excédent ou déficit (milliers)
Algérie	417	240	177
Maroc	162	123	39
Tunisie	75	81	(6)

Source : Achy (2010a: 7)

Nombre de jeunes finissent par se décourager et quittent le marché de l'emploi. Le Tableau 9 montre que seulement 47 % des jeunes en Algérie, 38 % au Maroc et 33 % en Tunisie sont économiquement actifs – ce qui est bien en dessous de la moyenne mondiale de 51 % (Achy, 2010a: 5; BIT, 2009). Les taux de participation au marché de l'emploi sont beaucoup moins élevés pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes, malgré les progrès accomplis dans l'amélioration du niveau d'instruction des femmes. Les auteurs suggèrent que les femmes au Maghreb finissent par être découragées par le fait qu'elles éprouvent plus de difficultés à trouver un emploi adéquat (Achy, 2010a: 6 ; Stampini et Verdier-Chouchane, 2011: 13). Étant donné que la plupart des personnes inactives ne réintègrent pas la population active, le chômage structurel est devenu un problème, notamment au Maroc et en Tunisie. Par ailleurs, les personnes qui quittent le marché de l'emploi ne sont pas comptabilisées dans les estimations officielles et sont, par conséquent, souvent ignorés dans les programmes gouvernementaux visant à remédier au chômage des jeunes.

Table 9 - Participation au monde du travail au Maghreb, 2008

Pays	Jeunes âge 15 à 24 ans	Hommes âge 15 à 24 ans	Jeunes âge 15 à 24 ans	Global âge Plus de 15 ans	Hommes âge Plus de 15 ans	Femmes âge Plus de 15 ans
Algérie	47	64	30	41	n/a	14
Maroc	38	57	21	51	76	27
Tunisie	33*	44*	22*	47	69*	25*
Moyenne Mondiale	51	n/a	n/a	65	78	33

Les chiffres présentés sont des pourcentages

* = Se réfère aux données de 2005

Source : Calculs de l'auteur effectués à partir des données LABORSTA du BIT : les moyennes mondiales fournies par BIT (2011a: 65-66)

Un climat de l'investissement imprévisible, les coûts élevés de l'activité commerciale, la rigidité des réglementations du marché du travail et la lenteur des progrès accomplis vers la mise en place d'économies totalement ouvertes ont empêché la croissance et l'investissement du secteur privé et encouragé l'informel, contribuant ainsi à engendrer un déficit d'emplois dans la région du Maghreb (voir Encadré 1). Les coûts élevés liés à l'embauche de travailleurs (taux d'imposition des sociétés, politiques restrictives en matière d'embauche/licenciement, législation relative au salaire minimum et contributions sociales) offrent aux entreprises une forte incitation soit à ne pas embaucher de travailleurs ou à les embaucher au noir en dessous du salaire minimum. Par conséquent, une forte proportion de travailleurs, composée principalement de jeunes femmes et de jeunes vivant dans les zones rurales, travaille dans le secteur « informel » non réglementé de l'économie, exerçant des emplois précaires et non conventionnels sans contrats ni mesures de protection sociale (Banque mondiale, 2007a). L'emploi informel représente entre 43 et 50 % de l'emploi non-agricole total dans les pays du Maghreb (Dyer, 2005: 18). Le travail n'offre aucune garantie de sécurité et est sous-payé (ou non rémunéré), sans profil de carrière, contribuant ainsi au chômage des jeunes, plus particulièrement des jeunes instruits. Étant donné que les jeunes peuvent être classés comme « employés » même lorsqu'ils travaillent pendant des périodes de temps négligeables⁶, on constate une forte incidence des travailleurs pauvres : plus d'un tiers des jeunes ayant un emploi en Afrique du Nord vivent encore avec leurs familles, avec un revenu familial de moins de 2 dollars par jour par membre de la

⁵ Pour créer un nombre suffisant d'emplois afin de réduire le taux de chômage en Tunisie même de 3 % en 5 ans, il faudra réaliser un taux de croissance du PIB beaucoup plus élevé (environ 6,5 % par an), qui sera stimulé par des taux d'investissement beaucoup plus solides (autour de 7 points de pourcentage du PIB) en vue d'accroître la productivité et la compétitivité (Casero et Varoudakis, 2004: 9).

⁶ Les enquêtes nationales sur l'emploi diffèrent en ce qui concerne le seuil minimum exigé pour être catégorisé comme « employé ». En Tunisie, il faut travailler seulement une heure pendant la semaine précédant l'enquête pour être considéré comme « employé ». En Algérie, il/elle doit avoir travaillé pendant 6 jours durant le mois précédant l'enquête. Au Maroc, le minimum est fixé à une heure pendant les 24 heures précédant l'enquête.

Encadré 1 : Identification des obstacles à la création d'emplois décents au Maghreb à l'aide du cadre MILES

Le cadre MILES de la Banque mondiale est un cadre stratégique multisectoriel pour la création d'emplois de qualité qui offre une approche rigoureuse pour examiner les obstacles à la croissance de l'emploi et de la productivité dans la région du Maghreb (Banque mondiale, 2007c). Le MILES est un sigle qui signifie « cadre macroéconomique, climat de l'investissement, institutions du marché de l'emploi, formation et compétences, et protection sociale ».

Cadre macroéconomique

Les pays du Maghreb réalisent de fortes performances pour une variété d'indicateurs macroéconomiques—croissance régulière du PIB, faible niveau d'inflation et diminution de la dette publique—ce qui indique un environnement stable et prévisible propice à l'investissement privé et à la création d'emploi (voir Tableau 10). Toutefois, les pays n'ont ouvert leurs marchés que de façon sélective à travers des accords bilatéraux. Par conséquent, les entrées d'investissements directs étrangers (IDE) et les possibilités d'impulser une croissance tirée par les exportations sont limitées. Là où les IDE ont été acheminés, par exemple dans les secteurs des télécommunications, de l'industrie, du tourisme, de l'immobilier et de la banque au Maroc, l'on a observé une meilleure diversification et un taux de croissance élevé (Aita, 2008:159-160). Des trois économies, celle de la Tunisie est la plus ouverte, obtenant les entrées d'IDE les plus importantes. L'Algérie a l'économie la moins ouverte et a récemment imposé des restrictions aux IDE et à la participation étrangère dans les entreprises publiques.

Climat de l'investissement

Dans l'ensemble des trois pays, le climat de l'investissement est imprévisible et le coût des transactions commerciales élevé, ce qui a freiné la croissance du secteur privé et l'investissement, la productivité ainsi que l'entrée des entreprises dans le secteur formel. Malgré leurs classements distincts dans l'édition 2011 du rapport Doing Business de la Banque mondiale (voir Tableau 11), les pays partagent des caractéristiques communes. Les lourdeurs administratives, la corruption et les coûts prohibitifs de certaines procédures de création d'entreprise telles que l'obtention du permis de construire ou le transfert des titres de propriété, encouragent les entreprises de petite taille à évoluer dans le secteur informel et à demeurer de taille modeste pour éviter d'être détectées. Les taux élevés d'imposition des sociétés, notamment pour les entreprises employant de la main-d'œuvre, incitent les employeurs à embaucher les travailleurs « au noir ». L'accès au financement constitue un obstacle majeur à l'activité commerciale, selon 50 % des entreprises en Algérie, 19 % au Maroc et 18 % en Tunisie (WEF, 2010: 76; 246; 328-9). Les entrepreneurs ont donc besoin de capitaux privés, chose qui pourrait constituer un problème pour les petites et moyennes entreprises et pour les jeunes, en particulier les jeunes femmes. Les récents troubles politiques intervenus en Tunisie, qui ont entraîné l'abaissement de sa note de crédit (voir Tableau 12) et les attentats terroristes perpétrés au Maroc ont également affecté la confiance des investisseurs dans la région.

Institutions du marché de l'emploi

Les réglementations excessives incitent peu les entreprises à embaucher les travailleurs de façon formelle, ce qui entraîne une augmentation des arrangements informels et la création d'un marché de l'emploi à deux vitesses (Achy, 2010a: 19). Les trois pays ont des réglementations du marché de l'emploi excessivement rigides comme le montrent leur classement au 100^e rang ou plus (sur 139 pays) dans l'Indice de compétitivité mondiale de WEF (WEF, 2010). Le Maroc a les politiques d'embauche les plus restrictives : les entreprises peuvent embaucher les travailleurs sur la base de contrats à durée déterminée pour une courte période, mais doivent ensuite les transformer en contrats permanents (Dyer, 2005: 24). La Tunisie et l'Algérie ont des politiques strictes de licenciement des travailleurs : les employeurs en Tunisie qui souhaitent licencier des travailleurs doivent le notifier et obtenir l'autorisation de l'office régional ou de la commission centrale de contrôle des licenciements ; en Algérie, il faut en moyenne six mois pour licencier un travailleur et, en cas de licenciement collectif, l'employeur doit négocier avec les syndicats pour déterminer les personnes à licencier (BIT, 2000 ; Kpodar, 2007: 11). Compte tenu du niveau élevé des coûts liés à l'embauche ou au licenciement des travailleurs, les entreprises hésitent à embaucher les travailleurs ou, si elles le font, ont tendance à les employer de façon informelle. Par conséquent, 70 % des travailleurs au Maroc et 54 % en Tunisie n'ont pas de contrat d'embauche (Achy, 2010a: 21; Enquête sur la main-d'œuvre, 2007). Les politiques en matière de salaire minimum au Maghreb, qui se traduisent par des salaires artificiellement élevés qui ne tiennent pas compte des gains de productivité ou des augmentations du coût de la vie, contribuent au développement du secteur informel et au chômage des jeunes instruits (Dyer, 2005: 22; Boudarbat et Ajbilou, 2007: 29-30). Comme les salaires minima au Maghreb sont proches du salaire moyen dans les pays concurrents, ils font obstacle à la croissance des entreprises engagées dans la concurrence au niveau international.

Enseignement et compétences

Une main-d'œuvre insuffisamment qualifiée constitue un obstacle majeur à la création d'emplois par le secteur privé et au développement des entreprises, notamment dans les secteurs à haute intensité de connaissances. 37 % des entreprises en Algérie et 31 % au Maroc citent le manque de compétences parmi les jeunes travailleurs comme étant un obstacle majeur au développement des entreprises (Enquête sur les entreprises de la Banque mondiale, 2007). Elles se plaignent qu'il manque aux jeunes non seulement des compétences techniques, mais aussi des compétences non techniques tels que la résolution de problèmes et la pensée créative, qui sont acquises à travers « l'expérience vécue » (Angel-Urdinola et al, 2010).

Protection sociale

Les coûts de protection sociale à travers le Maghreb sont élevés, ce qui encourage les employeurs à embaucher moins de travailleurs ou à les embaucher de façon temporaire ou illégale (Dyer, 2005: 24). Les cotisations à la sécurité sociale et la retraite obligatoire augmentent d'environ un tiers la masse salariale totale dans les trois pays (Blanc et Louis, 2007: 61-71). En outre, les entreprises souhaitant licencier des travailleurs doivent payer des indemnités de licenciement correspondant en moyenne à 85 semaines de salaire au Maroc et à 17 semaines en Algérie et en Tunisie (Achy, 2010a: 21). Cependant, les mécanismes de protection sociale sont fragiles et ne protègent pas beaucoup de travailleurs contre les chocs économiques. Moins de 20 % des travailleurs licenciés en Algérie, 19 % au Maroc et 5 % en Tunisie peuvent solliciter des allocations de chômage (Blanc et Louis, 2007; Enquête sur la main-d'œuvre en Tunisie, 2007 ; Commission européenne, 2010b: 25-31). Les prestations de retraite sont versées à seulement 5 à 10 % des personnes du troisième âge dans tous les pays de la région MENA (Commission européenne, 2010a: 40). La plupart des travailleurs, en particulier les jeunes et les personnes vulnérables, sont employés dans le secteur informel dans des conditions précaires et sans aucune sécurité.

Table 10 - Principaux indicateurs macroéconomiques sur le Maghreb, 2000-2009

Croissance du produit intérieur brut réel (GDP) (variation annuelle en %)											
Pays	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2000-09
Algérie	2,2	2,6	4,7	6,9	5,2	5,1	2,0	3,1	3,0	2,1	3,7
Maroc	1,6	7,6	3,3	6,3	4,8	3,0	7,8	2,7	5,6	5,0	4,8
Tunisie	4,7	4,9	1,7	5,6	6,0	4,0	5,7	6,3	4,6	3,1	4,7
<i>Note: Real GDP growth is at market prices (2005 US\$)</i>											
Croissance du PIB réel par habitant (variation annuelle en %)											
Pays	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2000-09
Algérie	0,7	1,1	3,2	5,3	3,6	3,5	0,5	1,5	0,9	0,6	2,1
Maroc	0,3	6,2	2,1	5,1	3,6	1,8	6,5	1,4	4,3	3,7	3,5
Tunisie	3,5	3,7	0,5	4,9	5,1	3,0	4,6	5,3	3,6	2,1	3,6
Inflation, prix à la consommation (variation annuelle en %)											
Pays	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2000-09
Algérie	0,3	4,2	1,4	2,6	3,6	1,6	2,5	3,5	4,4	5,7	3,0
Maroc	1,9	0,6	2,8	1,2	1,5	1,0	3,3	2,0	3,8	1,0	1,9
Tunisie	3,0	2,0	2,7	2,7	3,6	2,0	4,5	3,2	4,9	3,8	3,2
Excédent/déficit budgétaire (% du PIB)											
Pays	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2000-09
Algérie	9,8	3,7	1,2	4,9	5,3	13,7	13,9	6,2	9,1	-5,3	6,2
Maroc	-2,2	-4,3	-3,7	-2,2	-1,6	-4,2	-1,0	1,5	1,2	-2,6	-1,9
Tunisie	-2,3	-2,1	-2,2	-2,2	-2,2	-2,8	-2,6	-2,0	-0,6	-1,5	-2,1
Dettes du gouvernement central (% of PIB)											
Pays	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	
Algérie	62,1	56,5	47,1	-	-	-	-	4,2	3,3	-	
Maroc	-	-	56,5	-	-	-	-	27,3	23,4	-	
Tunisie	62,6	62,3	61,5	60,4	59,7	58,4	53,9	50,0	47,5	50,3	
Service de la dette total (% des exportations de biens, de services et du revenu)											
Pays	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	
Algérie	-	-	-	-	16,4	11,9	22,5	2,0	14	-	
Maroc	25,2	23,2	29,5	29,4	17,5	14,0	15,1	14,2	12,1	12,5	
Tunisie	21,9	14,3	15,4	14,5	15,7	13,6	15,5	12,1	7,8	10,1	
Intérêts versés sur la dette extérieure (% des exportations de biens, de services et du revenu)											
Pays	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	
Algérie	-	-	-	-	3,0	1,8	1,1	0,3	0,2	-	
Maroc	10,0	8,8	8,9	9,1	3,6	3,0	2,7	2,5	2,2	2,6	
Tunisie	6,6	5,2	5,7	5,5	5,4	5,7	5,4	4,5	3,3	3,7	
Réserves totales en nombre de mois d'importations											
Pays	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	
Algérie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Maroc	4,4	7,7	8,6	9,9	9,5	8,3	9,1	8,2	5,7	7,1	
Tunisie	2,2	2,1	2,5	2,8	3,1	3,3	4,5	4,2	3,7	5,8	
Investissements directs étrangers, entrées (% du PIB)											
Pays	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	
Algérie	0,8	2,2	1,9	0,9	1,0	1,1	1,5	1,2	1,6	2,0	
Maroc	0,6	0,4	0,2	4,6	1,4	2,7	3,6	3,7	2,8	2,2	
Tunisie	3,9	2,4	3,9	2,4	2,3	2,5	10,6	4,3	6,5	4,0	
Solde de compte courant (% du PIB)											
Pays	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	
Algérie	16,7	12,9	7,7	13,0	13,0	20,5	24,7	22,8	20,2	0,3	
Maroc	-1,3	4,3	3,7	3,2	1,7	1,8	2,2	-0,1	-5,2	-5,0	
Tunisie	-3,8	-4,6	-3,2	-2,7	-2,4	-0,9	-1,8	-2,4	-3,8	-2,8	

Source : Données sur les comptes nationaux de la Banque mondiale ; fichiers de données sur les comptes nationaux de l'OCDE ; FMI, statistiques financières internationales et fichiers de données. IMF, l'Annuaire des statistiques des finances et fichiers de données ; estimations du PIB de la Banque mondiale et de l'OCDE ; Banque mondiale, Financement du développement dans le monde ; Annuaire statistique de la balance des paiements et fichiers de données du FMI.

Table 11 - Classement Doing Business 2011 par thème au Maghreb (sur 183 pays)

Indicateur	Algérie	Maroc	Tunisie	Moyenne MENA	Moyenne OCD	Chine	Pologne	Turquie
Rang dans l'indice sur la facilité de faire des affaires	136	114	55	-	-	79	70	65
Création d'entreprise								
Rang	150	82	48	-	-	151	113	63
Procédures (nombre)	14	6	10	8	6	14	6	6
Date (jours)	24	12	11	20	14	38	32	6
Coût (% du revenu par habitant)	12,9	15,8	5,0	38,0	5,3	4,5	17,5	17,2
Capital minimum versé (% du revenu par habitant)	34,4	11,2	0,0	104,0	15,3	118,3	14,7	9,9
Capital de permis de construire								
Rang	113	98	106	-	-	181	164	137
Procédures (nombre)	22	19	20	19	16	37	32	25
Date (jours)	240	163	97	152	166	336	311	188
Coût (% du revenu par habitant)	44,0	251,5	858,7	409,7	62,1	523,4	121,8	231,4
Transfert de propriété								
Rang	165	124	64	-	-	38	86	38
Procédures (nombre)	11	8	4	6	5	4	6	6
Date (jours)	47	47	39	33	33	29	152	6
Coût (% du revenu par habitant)	7,1	4,9	6,1	5,7	4,4	3,6	0,4	3,0
Obtention de crédit								
Rang	138	89	89	-	-	65	15	72
Indice de solidité des droits légaux (0-10)	3	3	3	3	7	6	9	4
Indice de précision des informations de crédit (0-6)	2	5	5	3	5	4	4	5
Couverture du registre public (% des adultes)	0,2	0,0	22,9	5,3	8,0	63,9	0,0	18,3
Couverture des registres privés (% des adultes)	0,0	9,9	0,0	7,0	61,0	0,0	91,7	42,2
Protection des investisseurs								
Rang	74	154	74	-	-	93	44	59
Indice sur information du public (0-10)	6	7	5	6	6	10	7	9
Indice de responsabilité des administrateurs (0-10)	6	2	5	5	5	1	2	4
Indice de facilité de poursuite des actionnaires (0-10)	4	1	6	3	7	4	9	4
Indice de solidité des mesures de protection des investisseurs (0-10)	5,3	3,3	5,3	4,8	6,0	5,0	6,0	5,7
Paiement des impôts et taxes								
Rang	168	124	58	-	-	114	121	75
Paiement (nombre par an)	34	28	8	22	14	4	29	15
Délai (heures par an)	451	358	144	194	199	398	325	223
Impôt sur le bénéfice (%)	6,6	18,1	15,0	12,0	16,8	6,0	17,7	17,0
Impôt et contributions sur les revenus du travail (%)	29,7	22,2	25,2	16,8	23,3	49,6	22,1	23,1
Autres impôts et taxes (%)	35,7	1,4	22,6	4,1	3,0	7,9	2,5	4,4
Taux d'impression totale (% profit)	72,0	41,7	62,8	32,8	43,0	63,5	42,3	44,5
Commerce transfrontalier								
Rang	124	80	30	-	-	50	49	76
Documents d'exportation (nombre)	8	7	4	6	4	7	5	7
Délai d'exportation (jours)	17	14	13	20	11	21	17	14
Coût des exportations (USD par conteneur)	1248	700	773	1049	1059	500	884	990
Documents d'importation (nombre)	9	10	7	8	5	5	5	8
Délai d'importation (jours)	23	17	17	24	11	24	25	15
Coût des importations (USD par conteneur)	1428	1000	858	1229	1106	545	545	1063
Exécution des Contrats								
Rang	127	106	78	-	-	15	77	26
Procédures (nombre)	46	40	39	44	31	34	38	35
Délai (jours)	630	615	565	664	518	406	830	420
Coût (% de la créance)	21,9	25,2	21,8	23,6	19,2	11,1	12,0	18,8
Fermeture d'une entreprise								
Rang	51	59	37	-	-	68	81	115
Taux de recouvrement (cents dollar)	41,7	38,4	51,7	29,4	69,1	36,4	31,3	21,1
Délai (jours)	2,5	1,8	1,3	3,4	1,7	1,7	3,0	3,3
Coût (% du patrimoine)	7	18	7	14	9	9	20	15

Source : Banque mondiale (2011)

famille (BIT, 2010c). La plupart des emplois, notamment dans le secteur informel et dans l'agriculture, offrent des rendements faibles en termes de productivité⁷ et de compétences, et fournissent ainsi peu de possibilités d'augmentation des traitements ou des salaires (BIT, 2011b). Ils ne génèrent pas non plus une croissance à haute valeur ajoutée et durable permettant aux pays de renforcer leur compétitivité sur le marché mondial. Le secteur informel recouvre également le travail indépendant qui représente 45 % des nouveaux emplois créés en Algérie entre 2000 et 2007, et près de 81 % des entreprises en Tunisie (Achy, 2010a: 7; Aita, 2008: 78). Le manque d'accès au financement et le coût élevé des procédures de création formelle d'entreprise a entraîné la prolifération de petites entreprises non enregistrées qui fournissent peu d'emplois et sont peu susceptibles de se développer.

Le secteur public est par conséquent le principal employeur fournissant du travail décent qui met en valeur les compétences des diplômés de l'université. Ainsi, les jeunes instruits, notamment les jeunes femmes, font le plus souvent la « queue » pour obtenir des emplois dans le secteur public, qui offre des salaires au-dessus des niveaux du marché ainsi que de généreux avantages non salariaux, notamment le congé de maternité (Banque mondiale, 2007a: 28-29; Stampini et Verdier-Chouchane, 2012: 14). Toutefois, ce secteur se rétrécit depuis les années 80 en raison des compressions budgétaires, des privatisations et de la

déréglementation. S'il est vrai que le secteur public fournissait 65% des emplois du secteur formel en Algérie en 1987, il n'employait que 25 % des travailleurs en 2004 (Aita, 2008: 40-44). Ceci atteste que la propension des gouvernements à créer des emplois de façon épisodique pour les travailleurs plus qualifiés a accru les attentes parmi les diplômés de l'université qui préfèrent rester au chômage pendant des périodes prolongées plutôt que d'accepter des emplois moins bien rémunérés dans le secteur privé (Stampini et Verdier-Chouchane, 2011).

2.4 Climat économique et chômage

La crise économique mondiale est arrivée à un mauvais moment pour les pays du Maghreb, pendant les années où la poussée démographique des jeunes est à son summum. Dans un premier temps, la crise n'a pas touché le Maghreb aussi durement que d'autres régions car les pays de la région sont peu reliés aux marchés internationaux (WEF, 2010: 37; Paciello, 2010: 52). Toutefois, les économies du Maghreb sont fortement dépendantes des marchés européens pour le commerce et les flux de capitaux de même que pour le tourisme, de sorte que la récession a eu des répercussions tardives sur la région (Achy, 2010b)⁸.

Une des conséquences de cette situation a été l'accroissement du chômage des jeunes et de la pauvreté. La récession a

Encadré 2 : L'union économique à l'échelle du Maghreb comme voie vers plus de croissance et d'emplois des jeunes ?

L'émergence d'une union économique à l'échelle du Maghreb permettant la libre circulation de la main-d'œuvre et des capitaux entre les frontières pourrait favoriser la création d'emplois et la croissance de l'emploi dans la région, de même qu'accroître la compétitivité et le poids des pays du Maghreb au plan international. La vague d'alliances régionales qui ont été créées à l'échelle mondiale au cours des deux dernières décennies confirme cette nécessité et n'a pas permis aux pays de faire face isolément à la concurrence sur le marché international (Brunel, 2008: 17). Toutefois, à ce jour, les pays du Maghreb n'ont pas tiré pleinement parti des liens existant entre eux en tant que marchés et sources d'approvisionnement et n'ont donc pas réalisé les gains potentiels en termes de croissance économique et d'emploi. Les flux commerciaux entre les trois pays n'ont pas dépassé 2 % du commerce extérieur, ce qui fait du commerce intra-régional entre les pays du Maghreb un des plus faibles au monde (Aita, 2008: 129).

La coopération régionale pourrait avoir des avantages considérables pour les pays, leur conférant non seulement un poids plus important dans les négociations commerciales et politiques avec les partenaires internationaux, mais aussi plus de possibilités en termes de croissance. Une étude a estimé que la libéralisation complète du commerce entre les pays du Maghreb pourrait entraîner un gain en termes de courants d'échanges régionaux de plus de 1 milliard de dollars (Eizenstat et Hufbauer, 2008: xii-xiii). Un accord de libre échange entre soit l'Union européenne ou les États-Unis, d'une part, et les trois pays du Maghreb, d'autre part, rapporterait 4 à 5 milliards de dollars supplémentaires, soit 3 à 4,5 % de croissance du PIB. Si l'Union européenne et les États-Unis devaient créer des zones de libre échange au Maghreb, l'impact positif sur le PIB pourrait atteindre 8 % en Tunisie, 6 % en Algérie et 4 % au Maroc.

La crise économique mondiale a mis en lumière la forte dépendance des pays du Maghreb à l'égard de l'Union européenne pour les échanges commerciaux. Par conséquent, elle pourrait inciter les pays du Maghreb à intensifier leurs liens réciproques (Paciello, 2010: 62).

⁷ La productivité de la main-d'œuvre à travers le Maghreb est restée faible ou a diminué depuis 2000 (Dyer, 2005: 16).

⁸ L'UE représente 75 % des exportations tunisiennes, 73 % des IDE, 90 % des envois de fonds des travailleurs migrants et 83 % des recettes touristiques – l'équivalent de deux tiers du PIB de la Tunisie (Achy, 2010a: 11; 2010b). Le Maroc dépend aussi de l'UE pour les exportations (60 %), envois de fonds des travailleurs migrants (90 %) et les recettes touristiques (80 %).

provoqué un ralentissement de la demande européenne (et mondiale) pour les exportations, affectant ainsi le secteur algérien des hydrocarbures⁹ et les secteurs manufacturier et agricole marocains et tunisiens (Achy, 2010a). Le secteur manufacturier génère 12 % des emplois au Maroc et 20 % en Tunisie, tandis que l'agriculture représente respectivement 45 % et 16 % (voir Tableau 13). Par conséquent, le ralentissement a entraîné d'importantes pertes d'emplois dans ces secteurs, qui ont touché surtout les jeunes et les femmes¹⁰. Les visites touristiques ont également diminué, occasionnant une contraction dans ce secteur (Paciello, 2010: 52-54). Au Maroc, le chômage général a baissé légèrement entre 2007 et 2010, mais le chômage des jeunes s'est accru de 1 % (BIT, 2011b). Les taux de chômage des jeunes sont plus sensibles aux chocs économiques que les taux en ce qui concerne les adultes (BIT, 2011a: 5). Avec le rétrécissement de l'économie formelle, l'économie informelle s'est développée car les entreprises ne veulent pas embaucher des personnes sur contrat en période de récession. Tout en augmentant les taux de chômage, cela a eu une incidence sur les niveaux de vie. Le nombre des travailleurs pauvres a augmenté dans toute l'Afrique du Nord de 31 % en 2008 à 37 % en 2009 (BIT, 2010b).

Table 12 - Modification des notes de crédit du Maroc et de la Tunisie, mars 2011

Pays	Standard & Poor's	Moody's	Fitch
Maroc	BBB- (stable)	Ba1 (stable)	BBB- (stable)
Tunisie	BBB (CW négative)	Baa3 (négative)	BBB (négative)

Source : Reuters (2011) 'FACTBOX-Credit ratings moves in Middle East', Mar 11, 2011 10:40am GMT.

Les augmentations brutales des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers, qui ont grimpé depuis le milieu de l'année 2008, sont venues aggraver la situation, affectant ainsi le pouvoir d'achat de nombreux ménages. Au Maroc, ceci s'est traduit par une augmentation des taux d'abandon scolaire, du travail des enfants et de la malnutrition (Jones et

al, 2009 ; Martin, 2009: v). Les gouvernements du Maghreb ont mis en place des subventions en vue de compenser la flambée des prix des produits de base, ont augmenté les salaires minimums et ont réduit les impôts sur le revenu (Achy, 2010a)¹¹. Toutefois, ces mesures n'ont pas réussi à contenir les tensions sociales engendrées par le chômage, les faibles niveaux de vie et d'autres griefs politiques (Achy, 2011).

Table 13 - Structure de l'emploi par secteur au Maghreb, 2004

Isic Rev. 2	Algérie	Maroc	Tunisie
Agriculture, chasse, Foresterie	21	45	16
Mine et carrière	2	0	1
Secteur manufacturier	11	12	19
Electricité, gaz et approvisionnement en eau	1	0	Manuf
Construction	12	7	13
Commerce de gros et de détail et restaurants et hôtels	17	17	11
Transport, Stockage et télécommunications	6	4	6
Financement, assurance, immobilier et services aux entreprises	2	1	13
Services communautaires, sociaux et personnels	29	13	19
Autres	0	0	1
Total	100	100	100
Administration publique et défense ; cotisations obligatoire	14	n/d	n/d

Source : Blanc et Louis (2007:18)

⁹ L'Algérie est économiquement dépendante de son secteur des hydrocarbures, qui représente 48 % de son PIB, 97 % des exportations et 75 % des recettes, mais seulement 1 % des emplois (Achy, 2010a: 2).

¹⁰ Au Maroc, 10 % des emplois dans le secteur textile ont été supprimés depuis le début de la crise (Commission européenne, 2010a: 51). Ceci s'ajoute aux pertes d'emplois enregistrées suite à l'expiration de l'accord multifibres de l'OMC en janvier 2005, qui a accru la concurrence dans ce secteur au Maroc et en Tunisie (Dyer, 2005: 34). Le secteur du textile et de l'habillement emploie 93 % des travailleurs féminins au Maroc (ILO and Arab Employment Forum, 2009).

¹¹ Ces deux dernières mesures ont eu peu d'intérêt pour les jeunes travaillant dans le secteur informel de l'économie, où les salaires minimums ne sont pas souvent appliqués ou les revenus déclarés.

2.5 Migrations et « fuite des cerveaux »

Les conséquences résultant des difficultés évoquées plus haut renforcent certaines des causes du chômage des jeunes, créant ainsi une spirale qui s'auto-perpétue. L'absence de débouchés dans leurs pays d'origine pousse de nombreux jeunes à focaliser leur attention vers l'étranger. Dans les enquêtes d'opinion menées dans l'ensemble des pays du Maghreb, les jeunes expriment un fort désir d'émigrer (CERED, 2004; CENEAP, 2008; Fourati, 2008). Les représentations médiatiques et culturelles de la grande richesse disponible à l'étranger, notamment en Europe, alimentent des attentes peu réalistes et des sentiments d'exclusion parmi les jeunes (Boudarbat et Ajbilou, 2007: 23). Nombre de jeunes sont à ce point désireux d'échapper à leur situation de pauvreté et de chômage qu'ils risquent leur vie en tentant l'immigration clandestine. Les jeunes du Maghreb ciblent généralement les pays de l'Union européenne, qui accueillent 85 % des migrants venus du Maroc et de la Tunisie et 95 % de ceux venus d'Algérie (EIB, 2005: 32). La France et l'Espagne sont les principales destinations des Algériens et des Marocains tandis que la France et l'Italie reçoivent les Tunisiens.

Les données disponibles indiquent que les personnes les plus qualifiées émigrent dans la mesure où les personnes instruites présentent les profils les plus « vendables » et peuvent gérer plus facilement le processus d'immigration (Banque mondiale, 2008: 260). Il y a « fuite des cerveaux » lorsque plus de 10 % des franges les plus instruites d'une population émigrent (Richard, 2003). Le taux d'émigration des marocains ayant fait des études supérieures en 2000 était de 17 %, de 13 % pour les Tunisiens et de 9 % pour les Algériens (Ratha et al, 2010). L'exode des professionnels hautement qualifiés génère non seulement des rendements de l'éducation négatifs car les investissements consacrés à l'éducation, financés par le pays d'origine, profitent au pays de destination, mais aussi un stock réduit de main-d'œuvre qualifiée disponible pour les entreprises, affectant ainsi les possibilités pour les pays d'attirer l'investissement direct étranger et de promouvoir des branches d'activité exigeant un haut niveau de connaissances (Mghari, 2004). De plus, l'émigration peut créer des pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs de l'économie. À titre d'exemple, les médecins

représentent un fort pourcentage des émigrants magrébins : 44 % pour l'Algérie, 33 % pour le Maroc et 31 % pour la Tunisie (Clemens et Petersson, 2006)¹².

Mais « l'exode des cerveaux » ne constitue peut-être pas un problème majeur pour la région, en raison du déficit d'emplois décents. Après tout, si le marché de l'emploi au niveau national n'est pas capable d'employer de façon productive ses travailleurs hautement qualifiés, qui se retrouvent sans emploi ou sont réduits à exercer plutôt des emplois peu qualifiés, alors il se crée un « gaspillage de compétences » (Lowell and Findlay, 2001: 6). Dans pareil cas, l'émigration peut se révéler utile en réduisant la pression exercée sur le marché de l'emploi. Les gouvernements ont donc intérêt à encourager ou au moins à ignorer les migrations externes pour gérer le chômage des jeunes (Jellili, 2010: 15). Près de 16 % de la main-d'œuvre au Maroc, 15 % en Tunisie et 14 % en Algérie a émigré en 2000 (Chaaban, 2009: 43).

Les émigrants allègent certaines des pressions engendrées par un chômage omniprésent en envoyant de l'argent à leur famille dans le pays d'origine ou en investissant dans les secteurs industriels nationaux. Les envois de fonds reçus des émigrants sont importants ; ils représentent des sommes plus importantes que l'investissement direct étranger et l'aide internationale combinés. Ils représentent plus de 9 % du PIB au Maroc, 5 % en Tunisie et 4 % en Algérie (Aita, 2008: 88, 117). Les transferts des migrants jouent un rôle majeur dans la réduction de la pauvreté des ménages en aidant à répondre aux besoins de consommation et de santé des familles des migrants (BIT, 2010a: 81). Les envois de fonds servent également à financer des investissements productifs, favorisant ainsi le développement des compétences et la création d'emplois. Dans tout le Maghreb, près de 20 % des transferts des migrants ont servi à financer les études des enfants, 10 % ont servi au développement des entreprises et 7 % à des achats de matériels agricoles (Cassarino, 2008). La récente crise économique et la montée du chômage en Europe ont eu une incidence directe sur les niveaux des envois de fonds des migrants qui, au Maroc, ont diminué de 15 % rien qu'au premier trimestre de 2009 et pourraient avoir entraîné certains ménages en dessous du seuil de pauvreté (Paciello, 2010 ; Commission européenne, 2010a: 51). Toutefois,

¹² Comme l'illustre le Tableau 7, seulement 7 % des étudiants de l'université en Algérie et en Tunisie, et 4 % au Maroc, ont suivi des études de médecine en 2003.

ce ralentissement constitue peut-être un problème à court terme qui ne durera que le temps de la récession elle-même.

Récemment, les gouvernements du Maghreb ont commencé à prendre conscience du potentiel que représentent leurs populations migrantes pour le développement en dehors des transferts monétaires. À la faveur de l'ouverture des économies aux forces du marché et à la concurrence internationale, les compétences et le savoir que possèdent les migrants ainsi que l'expérience entrepreneuriale et l'épargne qu'ils ont accumulées sur le marché mondial sont des ressources indispensables qui peuvent être mises à profit pour créer des emplois et améliorer les compétences des populations jeunes dans les pays d'origine. 19 % des migrants qui retournent au Maroc et en Tunisie en 2007 se sont lancés ou ont investi dans une entreprise (BIT, 2010a: 107-8).

Toutefois, les gouvernements et les autres parties prenantes doivent veiller à ce que les migrants ne perdent pas leurs liens avec leur pays d'origine après avoir émigré, car la probabilité de retour ainsi que la probabilité d'expédier de l'argent au pays diminuent à mesure que le migrant prolonge son séjour dans son pays de destination (BIT, 2010a: vii). Près de 62 % des migrants venus d'Algérie, 53 % de ceux venus de Tunisie et 39 % de ceux venus du Maroc sont restés dans leur pays de destination pendant plus de 20 ans (Marchetta, 2009: 14). Ainsi, s'il est possible d'accroître le rôle des migrants dans la lutte contre le chômage des jeunes dans le pays d'origine, les gouvernements doivent se montrer plus volontaristes dans la gestion du processus. Les études ont montré que les migrants qui ont dû financer eux-mêmes leur émigration sont moins enclins à rentrer au pays, tandis que ceux qui ont reçu l'aide d'amis ou de membres de la famille sont plus susceptibles d'investir dans leur pays d'origine (BIT, 2010a: 106; Marchetta, 2009: 33). Les gouvernements peuvent s'inspirer de ces enseignements pour jouer un rôle plus actif dans le processus d'émigration afin de faciliter le retour des migrants.

La politique actuelle de l'Union européenne en matière de migration pourrait aider à résoudre le problème du chômage des jeunes Magrébins instruits. En décembre 2005, l'Union européenne a publié un « Plan d'orientation sur l'immigration légale », qui confirme le besoin de travailleurs hautement

qualifiés qui existe dans les pays européens pour combler les déficits de main-d'œuvre¹³. Le plan a été conçu dans le but d'accroître la proportion d'immigrants légaux du Maghreb à l'étranger, tout en exerçant un effet dissuasif pour l'immigration clandestine, et est soutenu par une assistance technique et financière offerte par le biais du programme AENEAS de l'Union européenne. Les programmes pour l'emploi à l'étranger sont un domaine à fort potentiel de croissance pour lutter contre le chômage des jeunes au Maghreb et peut être bénéfique à long terme, en particulier s'ils sont associés à des politiques d'échange de savoir et de migration circulaire.

D'autres formes de migration affectent également les performances en matière d'emploi des jeunes (Aita, 2008: 81-99). L'arrivée ou le transit des migrants peuvent accroître les pressions sur les marchés de l'emploi, en fonction de la durée du séjour et des intentions des immigrants. Le récent afflux de réfugiés vers la Tunisie doit être examiné sous cet angle. La migration interne – le mouvement dans un même pays, par exemple, des zones rurales vers les zones urbaines, peut entraîner la concentration des jeunes sans emploi, aggravant les tensions sociales à travers, par exemple, le surpeuplement des zones urbaines ou la non-satisfaction des besoins en matière de logement.

En résumé, le chômage des jeunes au Maghreb est largement répandu et ses causes sont multiples, complexes et imbriquées. Face à la croissance rapide de la population jeune, les gouvernements éprouvent des difficultés à leur procurer une éducation et des emplois, particulièrement dans un contexte de transition vers des économies basées sur le marché qui coïncide incidemment avec l'émergence de la poussée démographique des jeunes. Ni les systèmes éducatifs, ni les environnements de l'emploi dans la région ne se sont pleinement adaptés aux besoins d'une économie internationale concurrentielle, une situation qui doit changer rapidement si les pays du Maghreb entendent capitaliser sur la marge de possibilités que leur offre la poussée démographique des jeunes. La crise économique mondiale a entraîné une augmentation du chômage des jeunes et de la pauvreté qui a eu pour effet de créer l'instabilité politique et sociale dans la région, ébranlant ainsi la confiance des investisseurs et mettant

¹³ http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/en/com/2005/com2005_0669en01.pdf

en péril la capacité de création d'emplois. Toutefois, l'émigration qui est une conséquence du chômage des jeunes et était jusqu'à récemment perçue comme un « exode des cerveaux » constituant un frein à l'investissement du secteur privé dans le pays d'origine est désormais considérée comme une voie possible pour régler le problème. Les programmes

d'émigration contrôlée ne créeront pas à eux seuls le niveau d'emploi nécessaire pour absorber la poussée démographique des jeunes. Ils s'inscrivent dans un ensemble de programmes actifs en faveur du marché de l'emploi auxquels les gouvernements peuvent recourir pour faire face au chômage des jeunes.

3. Les programmes actifs en faveur du marché du travail au Maghreb en direction des jeunes

Les programmes actifs en faveur du marché du travail (ALMP) visent à corriger les défaillances du marché du travail qui entraînent un taux élevé de chômage en s'attaquant aux problèmes liés à l'offre de main-d'œuvre (tels que les déficits de compétences) et en stimulant la demande globale. Ils sont largement utilisés à travers le monde dans les périodes de crise économique et de transition pour remédier aux conséquences des tensions du marché du travail telles que le chômage et les faibles taux de transition de l'enseignement à la vie active (Heckman et al, 1999; Kuddo, 2009 ; Angel-Urdinola et Kuddo, 2010). Dans les pays du Maghreb, les ALMP sont le principal outil de lutte contre le chômage. Le gouvernement est le principal pourvoyeur de ce type de programme, mais les acteurs non gouvernementaux s'impliquent de plus en plus dans le financement et la mise en œuvre des programmes. Dans certains cas, les failles importantes dans la conception de ces programmes ont fortement entamé l'efficacité des ALMP tandis que dans d'autres cas, l'absence d'une évaluation rigoureuse permet difficilement d'apprécier les résultats des programmes.

3.1 Programmes publics

Le Tableau 14 présente les principales agences et institutions gouvernementales intervenant dans la fourniture de services d'aide à l'emploi au Maghreb. En Tunisie, le ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi supervise le marché de l'emploi tandis que l'ANETI (Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant) est chargée de l'intermédiation en matière d'emploi. L'ANETI est dotée de 91 bureaux et de 1200 agents à travers le pays. En Algérie, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale est chargé de l'organisation et de la réglementation du marché du travail tandis que l'ANEM (Agence nationale de l'emploi) s'occupe de services de recherche d'emplois. L'ANEM compte 167 bureaux à travers le pays et traite 10 % des demandes d'emplois (Aita, 2008: 62-66). En 1997, l'Algérie a créé une agence chargée spécifiquement du soutien aux jeunes entrepreneurs : l'ANSEJ (Agence nationale d'aide à l'emploi des jeunes). Trois autres organismes interviennent dans la gestion des programmes actifs en faveur du marché de l'emploi en Algérie : l'ANGEM (Agence nationale de microcrédit), l'ADS (Agence pour le développement social) et la CNAC (Caisse nationale d'assurance-chômage). Au Maroc, c'est au ministère de l'Emploi et du Perfectionnement professionnel

qu'incombe la responsabilité principale de la gestion du marché de l'emploi. L'ANAPEC (Agence nationale pour la promotion de l'emploi et des compétences) est chargée de l'intermédiation en matière d'emploi et gère 24 antennes à travers le pays.

Table 14 - Institutions actives sur le marché de l'emploi au Magreb

Fonction	Algérie	Maroc	Tunisie
Organisation et réglementation du marché du travail	Ministère du travail, de l'Emploi et Sécurité sociale	Ministère de la Emploi et développement professionnel	Ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi
Intermédiation sur le marché du travail / placement	ANEM, CNAC, Bureau national de la statistique observatoire du marché de l'emploi	ANAPEC, organismes privés	ANETI
Informations sur le marché du travail	ANEM, National Office of Statistics, Labour Market Observatory	Ministère du Plan	ANETI, INTS, Observatoire national de l'emploi et des qualifications
Gestion des actifs programmes de travail	CNAC, ADS, ANSEJ, ANGEM	ANAPEC, structures nationales	ANETI

Source : Aita (2008: 66)

Les ALMP axés sur la jeunesse s'inscrivent dans cinq catégories. Premièrement, il existe des programmes d'emploi subventionnés qui offrent aux employeurs des incitations en échange de la création d'emplois. Les employeurs reçoivent des subventions qui couvrent les salaires des jeunes travailleurs qualifiés ainsi que d'autres avantages financiers (tels que l'exonération de la cotisation à la sécurité sociale) pour une période définie. Ces avantages peuvent être prorogés si l'employeur accepte de fournir un emploi permanent au stagiaire. On peut citer, par exemple, les programmes CTA en Algérie, IDMAJ au Maroc et SIVP en Tunisie. Deuxièmement, les programmes de formation/recyclage et d'insertion professionnelle visent à corriger les déséquilibres des compétences en fournissant une formation pour la reconversion professionnelle aux personnes en quête d'un premier emploi ou aux jeunes entre deux emplois. Les programmes CEDES en Tunisie, DAIP en Algérie et TAEHIL au Maroc entrent dans cette catégorie. Troisièmement, les programmes d'auto-emploi fournissent aux jeunes entrepreneurs une assistance technique et financière pour la création de micro-entreprises et font intervenir souvent des partenaires et des promoteurs non gouvernementaux. Les programmes FONAPRAM en Tunisie et MOUKAWALATI au Maroc en sont deux exemples. La Tunisie offre un ensemble complet de services d'aide à la formation, à l'encadrement et à l'incubation, assurés grâce à une source de financement dédiée (la Banque

tunisienne de solidarité). Quatrièmement, les gouvernements peuvent réduire dans l'immédiat le chômage des jeunes grâce aux travaux publics, par exemple par la création d'emplois directs¹⁴ ou l'octroi d'une compensation aux jeunes pour leur implication dans des activités d'utilité sociale¹⁵. Cinquièmement, les services d'information sur le marché du travail et de placement peuvent aider à mettre en rapport les compétences des candidats avec les postes disponibles.

L'ensemble des trois pays ont récemment restructuré leurs programmes actifs en faveur du marché du travail. En 2009, la Tunisie a réduit ses 20 programmes à 6 ALMP génériques afin de mieux les cibler et de les rendre plus efficaces. En 2008, l'Algérie a lancé son nouveau Plan d'action pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage. En revanche, la Tunisie et le Maroc sont allés plus loin que l'Algérie dans l'élaboration de leurs offres en matière d'ALMP en faveur des jeunes. Tous deux promeuvent aujourd'hui activement l'emploi à l'étranger par le biais d'accords d'immigration légale avec les pays d'accueil. La politique de migration, notamment les services d'intermédiation pour l'emploi et de facilitation des retours, est un domaine des ALMP qui est en pleine progression. La Tunisie s'est également lancée dans le soutien aux personnes titulaires d'un emploi à travers son Centre national de formation continue (CNFCPP), qui fournit une aide aux entreprises pour la formation de leur personnel afin d'améliorer la productivité et les compétences des travailleurs.

Les investissements consentis par le Maghreb dans les ALMP sont importants : la Tunisie alloue 1,5 % de son PIB aux ALMP, tandis que le Maroc et l'Algérie y consacrent respectivement 0,7 % et 0,6 % de leur PIB (Dyer, 2005: 27). Ces niveaux de contribution sont conformes à ceux enregistrés dans les pays concurrents et à la moyenne des pays de l'OCDE, qui représentent l'un et l'autre près de 0,6 % du PIB (OCDE, 2010b). Les niveaux observés en Tunisie sont très élevés, notamment supérieurs à ceux de tous les pays de l'OCDE à l'exception du Danemark, de la Suède et des Pays-Bas. La Tunisie a mis l'accent sur les programmes d'auto-emploi (qui représentent 42 % des dépenses totales) et de subvention salariale (37 %) (MDGF, 2009: 15). Le

Maroc s'est également concentré sur l'entrepreneuriat et l'emploi subventionné tandis que l'Algérie a investi principalement dans les programmes de travaux publics et les subventions salariales (Achy, 2010a: 22)¹⁶.

Toutefois, les programmes ont profité seulement à une faible proportion de jeunes sans emploi, surtout aux jeunes diplômés et à ceux vivant dans les zones urbaines, de sorte que les coûts par bénéficiaire sont très élevés. Les ALMP du Maroc sont ciblés principalement sur la formation professionnelle et les diplômés de l'enseignement supérieur. En Algérie, tous les ALMP sauf un privilégient les jeunes instruits. En Tunisie, seuls quatre des six ALMP ciblent les jeunes et deux sont limités aux diplômés de l'université. Même si c'est parmi les personnes les plus instruites que l'on observe les taux de chômage sont les plus élevés (et l'augmentation la plus rapide du chômage), en valeur absolue l'immense majorité des jeunes sans emploi dans l'ensemble des trois pays n'a pas une formation de haut niveau. En d'autres termes, les groupes les plus nécessiteux ne bénéficient pas des ALMP. En Tunisie, seuls 25 % de la population jeune sans emploi a fait des études supérieures. En outre, les faits démontrent que les ALMP profitent surtout aux jeunes qui ont étudié dans des universités prestigieuses et élitistes (Martin, 2009: 34). Par conséquent, il s'est opéré un « écrémage » dans lequel ce sont les moins nécessiteux qui tirent le plus grand profit (MDGF, 2009: 15). De plus, étant donné que la plupart des programmes et services de promotion de l'emploi sont localisés dans les zones urbaines, les personnes résidant dans les zones urbaines bénéficient davantage des ALMP que les jeunes vivant dans les régions rurales.

Il faut ajouter à cela le fait que les programmes ne se sont pas révélés très efficaces pour réduire le chômage des jeunes, compte tenu des caractéristiques intrinsèques liées à leur conception. Les programmes de subvention salariale occasionnent des coûts plus élevés par participant que d'autres interventions en matière d'ALMP (telles que le recyclage et l'auto-emploi) ; pourtant les emplois créés durent rarement au-delà de la période de la subvention (Puerto, 2007: 13-15). En Algérie, par exemple, seuls 12 % des emplois créés entre 1998 et 2002 sont

¹⁴ En février 2011, le gouvernement provisoire en place en Tunisie a annoncé un plan d'urgence en faveur de l'emploi qui prévoit la création de 20 000 nouveaux postes d'emploi dans le secteur public.

¹⁵ En 2009, le gouvernement algérien a offert un paiement mensuel de 6000 dinars aux jeunes sans emploi ayant travaillé 3 à 5 heures par jour sur des « projets d'utilité sociale » (voir http://www.magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/en_GB/features/awi/features/2009/10/22/feature-01).

¹⁶ L'envolée des prix des produits pétroliers dans les années 2000 ont été un facteur déterminant qui a permis à l'Algérie de mettre en œuvre des réformes en vue de réduire le chômage.

devenus des postes permanents (Martin, 2009: 35). Les subventions salariales peuvent également entraîner des effets de substitution (où les emplois subventionnés remplacent les emplois non subventionnés), des pertes stériles (lorsque les programmes sont utilisés pour financer des emplois qui auraient été créés de toute façon) et des effets de déplacement (lorsque les subventions encouragent la création d'emplois dans un domaine aux dépens d'un autre). Par conséquent, ils n'entraînent pas nécessairement un accroissement du nombre d'emplois créés (Calmfors, 1994).

Les programmes de formation professionnelle sont relativement peu coûteux et des programmes bien conçus impliquant des entreprises du secteur privé peuvent permettre de remédier aux problèmes d'adéquation des compétences et se traduire par une productivité et une employabilité plus grandes (Puerto, 2007: 20-25). Toutefois, ils sont coûteux et peu utiles lorsque les débouchés d'emplois pour les travailleurs qualifiés sont rares, comme c'est le cas au Maghreb (Betcherman et al, 2004).

Les programmes d'auto-emploi sont également relativement peu coûteux et peuvent créer des emplois permanents, durables et à haute valeur ajoutée pour autant que les projets soient soigneusement sélectionnés et soutenus et que les entrepreneurs aient facilement accès au crédit et aux marchés (Puerto, 2007: 16-20). En Algérie, 96 % des prêts de microcrédit ont été rejetés ; par conséquent les programmes d'auto-emploi ont eu un succès limité (FSAP, 2004: 3). En Tunisie, seulement 50 % des jeunes entrepreneurs ont remboursé leurs prêts, la principale raison étant l'absence de clients (MDGF, 2009: 17). Au Maroc, en raison du soutien insuffisant apporté aux initiatives de création d'entreprises, sur 4000 micro-entreprises financées, seulement quelques centaines de nouveaux emplois ont été créés (Commission européenne, 2010b: 25-31). Par conséquent, les programmes gouvernementaux visant à stimuler l'auto-emploi masquent souvent au lieu de s'attaquer au chômage des jeunes.

Les programmes de travaux publics coûtent cher et presque par définition ne fournissent qu'un soutien au revenu et des emplois à titre temporaire. De plus, ils ont un impact nul ou négatif sur l'employabilité et peuvent créer une dépendance, empêchant la transition des bénéficiaires vers l'emploi non subventionné (Puerto, 2007: 15-16).

Les services d'intermédiation sur le marché de l'emploi au Maghreb ont également connu un succès limité. Si l'ANETI en Tunisie a pu placer chaque année environ un demandeur d'emploi sur quatre qui s'inscrivent pour bénéficier de ses services, l'ANEM en Algérie a pu trouver un emploi à seulement environ 11 % de ses clients et l'ANAPEC au Maroc seulement 9 % environ (Barbier, 2006 ; Achy, 2010a: 23; Commission européenne, 2010b: 25-31). Ceci est dû en partie à l'inadéquation entre les qualifications des candidats et les emplois disponibles. Par exemple, en Tunisie, un nombre proportionnellement plus élevé de diplômés de l'université s'inscrivent à l'ANETI par rapport aux autres personnes sans emploi (92 % contre 21 %) (Enquête de suivi des diplômés 2007; LFS 2007). Mais comme la plupart des employeurs recherchent des travailleurs non qualifiés, la plupart des clients de l'ANETI sont difficiles à placer.

Les ALMP communément adoptés par les gouvernements du Maghreb ne sont pas ceux qui sont les mieux adaptés pour les groupes qui sont visés, limitant ainsi leur efficacité. Les conclusions de l'Inventaire de l'emploi des jeunes de la Banque mondiale montrent que, dans les pays non développés, les jeunes moins instruits et les autres jeunes défavorisés (notamment les femmes) tirent le plus d'avantage des subventions salariales, des travaux publics, de la formation qualifiante, des programmes de microfinance et de l'aide à la recherche d'emploi, de même que de la réforme des lois de protection de l'emploi (Betcherman et al, 2007: 69). Mais, pour remédier au problème du chômage des jeunes ayant comparativement un haut niveau de formation, la meilleure voie à suivre consiste à fournir des conseils sur la base d'informations exactes sur le marché de l'emploi et de diffuser l'information concernant les débouchés de formation à haut rendement . En d'autres termes, le ciblage des ALMP sur les jeunes ayant un haut niveau de formation dans les pays non développés ne devrait pas réduire considérablement les taux de chômage des jeunes. Ce qui est nécessaire, par contre, c'est la réforme du système éducatif, d'une part, et la modification des types d'emplois créés, d'autre part. Ceci requiert une stratégie beaucoup plus nuancée et plus globale.

3.2 Programmes non publics

Les gouvernements du Maghreb n'ont ouvert que récemment leurs marchés en matière d'ALMP à des structures externes, ce

¹⁷ Les programmes de service national volontaire sont aussi une option valable.

qui est un changement salutaire dans la mesure où l'implication d'acteurs non publics accroît les types de programmes, les sources de financement et le nombre de bénéficiaires au-delà des capacités du secteur public. Jusqu'en 2009, l'ANAPEC exerçait un monopole sur les ALMP au Maroc. Toutefois, le Code du travail du Maroc a été modifié pour permettre aux prestataires privés de services d'intermédiation de l'emploi et aux agences d'emploi temporaire de pénétrer le marché. À présent, l'ANAPEC travaille en partenariat avec des cabinets de recrutement privés et des prestataires de services de formation. L'implication des ONG locales et internationales dans des ALMP axés sur les jeunes au Maroc a accru les débouchés offerts aux jeunes défavorisés et aux femmes en particulier, notamment en matière de microcrédit (Boudarbat et Ajbilou: 28). Les fonctions d'intermédiation de l'emploi en Tunisie ont également été privatisées : certaines entreprises de services, sociétés d'externalisation et sociétés d'emploi temporaire (par exemple, Manpower et Adecco) ont désormais été autorisées à exercer dans le pays.

La Banque mondiale a récemment passé en revue les ALMP non publics pour l'emploi des jeunes dans les pays arabes méditerranéens (Angel-Urdinola et al, 2010). Cette enquête porte sur 14 programmes au Maroc, 5 en Tunisie et 1 en Algérie. Si les pays du Maghreb ont moins d'ALMP non publics comparés aux autres pays arabes méditerranéens, ils offrent quelques-uns des programmes les plus vastes (quatre des cinq principaux programmes en termes de nombre de bénéficiaires) (Angel-Urdinola et al, 2010: 17). Le Tableau 15 présente les caractéristiques principales des ALMP du Maghreb. Les programmes sont surtout financés par des bailleurs de fonds internationaux : dix des dix-neuf programmes sont financés en totalité ou en partie par l'USAID, tandis que les autres bailleurs de fonds comprennent des organismes affiliés aux Nations unies, des ministères du gouvernement allemand et plusieurs grandes fondations privées (Fondation d'éducation pour l'emploi et la Fondation internationale de la jeunesse). Un quart des programmes sont des partenariats regroupant une multitude de parties prenantes au nombre desquelles figurent des organisations internationales, des ministères, des entreprises parrainantes et des fondations privées. Quatre ALMP impliquent des ONG locales, des associations d'hommes d'affaires et des entreprises du secteur privé. Certains programmes sont très vastes, touchant plus de 200 000 participants ; d'autres sont de petite taille, touchant seulement environ 200 participants. La plupart de ces programmes concernent la formation à l'emploi et la formation qualifiante, mais certains programmes plus vastes

intègrent également les placements. La plupart des ALMP ciblent les jeunes généralement par groupe d'âge ou par niveau d'études, mais trois sont ciblés spécifiquement sur les jeunes femmes, les élèves ayant abandonné les études au cycle secondaire ou le personnel des établissements d'enseignement.

Le rapport de la Banque mondiale pointe du doigt les inconvénients des ALMP gérés par des structures non publiques dans les pays arabes méditerranéens. Ces critiques révèlent certains des problèmes déjà identifiés concernant les ALMP assurés par des acteurs publics au Maghreb. Premièrement, en raison d'un manque de ciblage, les groupes à revenu moyen et à haut revenu et les diplômés de l'université de sexe masculin dans les zones urbaines tirent plus d'avantage des programmes que les autres groupes, en particulier les groupes à faible revenu et les femmes vivant dans les zones rurales. Les jeunes issus de milieux plus modestes sont exclus de nombreux programmes à cause des compétences minimales exigées (niveau d'études), du lieu d'affectation (la plupart des ALMP sont offerts dans les zones urbaines) et du manque d'informations sur les débouchés de formation tandis que les femmes ne peuvent souvent participer à des programmes dont les calendriers ne sont pas flexibles. Deuxièmement, comme la plupart des ALMP fournissent une formation professionnelle, ils ne profitent pas aux groupes qui en tireraient le plus d'avantages, c'est-à-dire les jeunes défavorisés et les femmes. Il faut ajouter à cela que nombre des programmes ne sont pas axés sur l'offre : ils doivent impliquer plus d'entreprises locales, notamment les PME. Enfin, de nombreux programmes fournissent une formation technique sans intégrer les compétences non techniques et l'expérience pratique et la plupart n'offrent pas de certificats pouvant aider les jeunes à signaler leurs compétences aux employeurs potentiels.

En examinant de plus près les programmes cités au Tableau 15, il semble possible que certains des ALMP financés par des acteurs non publics au Maghreb aient eu plus d'impact que ceux entrepris dans les pays arabes méditerranéens dans son ensemble, bien qu'aucun des programmes menés au Maghreb n'ait fait l'objet d'une évaluation rigoureuse en utilisant un groupe de contrôle pour évaluer les résultats des projets, cette affirmation est difficile à étayer. Mais les nombreux organismes intervenant dans la conception et la mise en œuvre d'au moins un quart des ALMP non publics au Maghreb et les impacts anecdotiques qu'ils prétendent avoir produits semblent indiquer que ces programmes ont peut-être un effet positif certain. Par exemple, le deuxième programme le plus important du Maroc financé par Cisco et visant les jeunes femmes, assure que la

moitié des diplômés du programme ont trouvé un emploi dans le secteur des TIC en six mois. Un autre programme marocain, géré en partie par GTZ et impliquant les chambres de commerce et d'industrie et les associations d'entreprises locales, fait valoir que certaines entreprises qui ont recruté des personnes issues du programme ont obtenu des avantages concurrentiels et font aujourd'hui des affaires avec de gros clients européens grâce à cela. Ces gains de productivité sont bien entendu conformes aux objectifs définis dans l'ensemble du Maghreb, à savoir, promouvoir une économie du savoir compétitive au plan international.

Toutefois, à moins que des changements majeurs interviennent dans l'environnement des affaires au Maghreb et dans le type de débouchés disponibles au niveau local, les énormes investissements consacrés au développement du capital humain n'auront pas des retombées positives en matière d'éducation et de formation pour la région du Maghreb, soit à cause de la « fuite des cerveaux » ou du « gaspillage des compétences ». Les ALMP ont peut-être réussi à fournir des compétences à la population jeune, mais celles-ci doivent se traduire par des emplois permanents plutôt que par une série d'occupations de courte durée, s'ils entendent avoir l'impact désiré sur les perspectives de croissance et sur les taux d'emploi des jeunes.

3.3 Évaluation critique des programmes publics et non publics

Afin de corriger les défaillances du marché, stimuler la demande de main-d'œuvre et surmonter les problèmes liés à l'offre de main-d'œuvre, les gouvernements du Maghreb ont

considérablement investi dans les ALMP. Cependant, les programmes n'ont eu jusqu'ici qu'un impact limité sur les taux de chômage des jeunes pour diverses raisons : ils ne créent pas des emplois permanents à un rythme suffisamment rapide pour absorber la forte population jeune entrant chaque année sur le marché de l'emploi ; les programmes utilisés ne sont pas ceux qui sont optimaux pour les groupes ciblés ; et aux programmes qui pourraient se révéler efficaces sont peu soutenus. Ces problèmes pourraient être liés aux capacités limitées des prestataires publics. Par conséquent, il faut se réjouir de la décision récente d'autoriser la fourniture des ALMP par des acteurs non publics car l'éventail et la couverture des ALMP ont été grandement renforcés.

Les ALMP non publics, tout comme ceux fournis par le secteur public, ont surtout bénéficié aux jeunes ayant un haut niveau de formation. Toutefois, leur impact est peut-être plus positif. L'implication des organisations internationales, des sociétés multinationales, des gouvernements nationaux et des entreprises locales dans la mise en œuvre des ALMP pourrait permettre de développer des compétences compétitives sur le plan international qui pourraient se traduire par des gains de productivité importants et fournir les bases d'une économie du savoir.

Une lacune majeure dans la prestation publique des services à travers l'approche du ciblage et dans la fourniture des services par des structures non publics à travers l'absence de ciblage, a été la marginalisation des jeunes non instruits ou désavantagés. Si le chômage des jeunes hautement qualifiés a peut-être augmenté à un rythme plus rapide que chez les jeunes moins qualifiés, ce dernier groupe reste plus important en termes de nombre et mérite une certaine attention.

Table 15 - ALMP Exécutés par des organismes publics au Maghreb - principales caractéristiques

Nom du programme	Pays	Nature de l'intervention	Cblage (le cas échéant)	Nombre de participants	Agents d'exécution	Bailleurs de fonds	Impacts	Évaluation externe
INJAZ al-Arab	Tunisie/Maroc	Formation professionnelle	7 ^e classe au niveau universitaire	varie	INJAZ	Fondations privées, sociétés, ONG, secteur privé	Les participants ont 52% de connaissances en plus que les non-participants	De meilleurs résultats dans certains pays que dans d'autres
Promotion de la formation professionnelle	Algérie	Formation professionnelle	Personnes de moins de 25 ans	60,000 sur deux ans	GTZ	BMZ (Ministère fédéral allemand de Cooper Econ & Devel)	Apprentis mieux qualifiés et interactions enseignants / formateurs	Les évaluations sont en cours
ALEF	Maroc	Globale	Personnes de moins de 25 ans	270,000 élèves en 07/08	AED+Ministère de l'Education	USAID	Alphabétisation plus rapides des femmes, meilleures performances, moins d'arrêt	n/a
Programme de formation pour la réussite professionnelle et de placement	Maroc	Globale	Personnes de 20 à 30 ans	222	Fondation Education pour l'emploi	Fondation internationale de la jeunesse et EFE	86% des 182 diplômés ont un emploi ou un stage	n/a
Programme de formation commerciale	Maroc	Formation professionnelle	Personnes de 20 à 30 ans	180 en 2009	Fondation Education pour l'emploi	MEPI et EFE	Lancé en 2008 - 50 promesse d'emplois à ce jour	n/a
INJAZ al-Maghrib	Maroc	Formation à l'entrepreneuriat et professionnelle	Elèves de l'école intermédiaire/ secondaire	4,300 en 2009/10	INJAZ al Arab+ Ministère de l'Education	Secteur privé	Les bénévoles d'entreprise partagent leur expérience / compétences en classe	n/a
Préparation de la jeunesse à l'emploi et à la vie	Maroc	Formation aux compétences nécessaires pour la vie courante	Personnes de moins de 30 ans	s.o	Alliance pour l'education et l'd Employment	USAID et la Fondation internationale de la jeunesse	Fourni aux jeunes des compétences et des réseaux pertinents sur le marché de l'emploi	n/a
Programme pour l'égalité virtuelle, les TIC et l'entrepreneuriat	Maroc	Formation à la vie courante/ professionnelle	Femmes de moins de 25 ans	200,000	USAID, Cisco, UNIFEM, Gvt marocain	L'USAID, Cisco, l'UNIFEM, Gov du Maroc	La moitié des diplômés ont trouvé un emploi dans le secteur des TIC dans les 6 mois	n/a
Soutien à la réforme de la formation professionnelle	Maroc	Formation professionnelle	Personnes de 16 à 30 ans	2,000	GTZ+Ministère de l'Emploi et professionnels	BMZ, Allemagne	Certaines sociétés qui embauchent les diplômés ont gagné des avantages concurrentiels	n/a
Programme Emploi Habilité	Maroc	Formation professionnelle/ vie courante	Personnes de 15 à 25 ans	1,400 en 2008/09	International Youth Foundation et EEA	USAID	300/766 diplômés ont obtenu un emploi; 500 jeunes ont obtenu des stages	Les évaluations sont en cours
Formation aux TIC du Centre d'information de la jeunesse	Tunisie	Formation professionnelle	Jeunes	50,000 par an	UNESCO, Microsoft, Observatoire de la jeunesse, Tunis	L'UNESCO, Microsoft, Micro-Entreprise Acceleration Institute	Fourni aux jeunes des compétences sur les technologies de l'information pour réduire la fracture numérique	n/a
INJAZ Tunisie	Tunisie	Formation à l'entrepreneuriat et professionnelle	Personnes de 16 à 18 ans	233	INJAZ al Arab+ Ministère de l'Education	USAID	L'amélioration chez les étudiants de la compréhension des concepts d'affaires de 30%	n/a
Formation à l'entrepreneuriat des diplômés à travers les TIC	Tunisie	Formation à l'entrepreneuriat et professionnelle	Personnes de 16 à 25 ans	s.o	Agence de promotion industrielle (ONG tunisienne)	Hewlett Packard, l'ONUJI, Micro-Entreprise Acceleration Institute	Enseigner la pratique de solutions informatiques pour surmonter les défis commerciaux quotidiens	n/a
Collaborer avec les jeunes tunisiens pour réaliser les OMD	Tunisie	Formation professionnelle	Jeunes	s.o	FAO, IOM, PNUD, ONUDI, BIT et gvt tunisien	La FAO, l'OIM, le PNUD, l'ONUJI, l'OIT et Govt Tun	Soutien la création d'emplois - l'ONUJI fournissant un support technique	lancé en 2009-11
Formation et organisation agricoles	Maroc	Formation professionnelle	Elèves de l'école intermédiaire secondaire	3,170	Academy for Educational Development+MoA	USAID	Taux diplômés de 100% et placement élevé (preuves anecdotiques)	n/a
Formation à l'entrepreneuriat dans le domaine agricole	Maroc	Formation professionnelle	Jeunes	3,170	Academy for Educational Development+MoA	USAID	Taux diplômés de 100% et placement élevé (preuves anecdotiques)	n/a
Programme sur les technologies de l'information de la communication	Maroc	Formation des enseignants et au programme d'étude	Enseignants/ formateurs/ administrateurs de l'éducation	750	Academy for Educational Development+MoA	USAID	Modèles de TIC développée pour un usage national par le ministère de l'Education	n/a
Programme de développement de l'esprit entrepreneurial	Maroc	Compétences de la vie courante et orientation professionnelle	Elèves de l'école intermédiaire/ secondaire	10,061 et 288 enseignants)	Academy for Educational Development+MoA	USAID	Une plus grande cohérence entre objectifs, comportements et résultats à l'école pour les étudiants	n/a
Dar Taliba de Qualité	Maroc	Formation à la vie courante	Personnes ayant abandonné l'école au niveau secondaire	15,932	Academy for Educational Development+MoA	USAID	Réduction du nombre de jeunes en décrochage scolaire chez les jeunes pauvres	n/a

Source: Angel-Urdinola et al (2010: 17)

4. Les programmes efficaces en faveur du marché de l'emploi appliqués dans d'autres régions

Les programmes sélectionnés ici sont délibérément variés en ce qui concerne leur type et le groupe cible. Ces initiatives pourraient être valablement mises en place dans la région du Maghreb, permettant ainsi de remédier à certaines des principales faiblesses des ALMP actuels, par exemple à travers l'établissement de liens entre la formation et l'emploi, le ciblage des ressources vers les jeunes défavorisés et la fourniture d'un soutien global aux initiatives de création d'entreprises. Les programmes impliquant les populations de la diaspora ont été ajoutés récemment à cause des effets bénéfiques directs qu'ils peuvent avoir sur l'amélioration du capital humain et de leurs effets bénéfiques indirects sur l'amélioration de la productivité du secteur et la création d'emplois décents.

4.1 Créer des emplois décents grâce aux partenariats public-privé à base communautaire : Artisans d'Angkor au Cambodge

Artisans d'Angkor (AA) est une entreprise de production et de vente au détail d'ouvrages d'art/artisanat à Siem Reap, au Cambodge¹⁸. Créée en 1999, elle est une branche de Chantiers-Écoles de Formation Professionnelle (CEFP), une école financée par l'État offrant aux jeunes défavorisés des zones rurales une formation professionnelle permettant l'acquisition de compétences artisanales traditionnelles (sculpture sur pierre, sculpture sur bois, laquage, etc.). AA fournit aux étudiants de CEFP une voie d'accès à un emploi durable et rémunérateur dans le cadre d'une stratégie de développement à deux volets.

Pertinence de l'expérience : Il existe quelques similitudes entre le Cambodge de la fin des années 90 et le Maghreb, en particulier le Maroc d'aujourd'hui. En 1997, 36 % de la population cambodgienne était classée comme pauvre, avec des niveaux de pauvreté beaucoup plus élevés dans les zones rurales (Hughes et Conway, 2003: 9). La plupart des gens qui travaillaient étaient employés dans l'informel, surtout dans l'agriculture, qui est le secteur économique le plus important au Cambodge. Si le Cambodge a obtenu de bons résultats sur

un certain nombre d'indicateurs économiques, sa dépendance à l'égard de l'agriculture a rendu son économie vulnérable aux chocs naturels. Son secteur du tourisme était également sujet aux fluctuations de la demande. Fournir des emplois décents aux communautés rurales, diversifier l'économie et fournir des produits et services pour attirer les touristes ont constitué les trois facteurs déterminants pour la création de AA.

Groupe cible : AA et CEFP ciblent les jeunes défavorisés âgés de 18 à 25 ans originaires des villages de Siem Reap. Les bénéficiaires sont sélectionnés en tant qu'apprentis en fonction de leur motivation et de leurs compétences.

Conception/mise en œuvre du programme : La formation à CEFP dure 6 mois et est dispensée gratuitement. AA paie aux apprentis une indemnité de subsistance pendant la durée de la formation pour couvrir les coûts d'achat des vêtements et des outils.

Coûts et avantages : AA a été créée grâce à un financement de l'Union européenne, de l'Agence française de développement et du gouvernement cambodgien, mais est devenue financièrement autonome en huit ans et participe maintenant à de grands projets de promotion des objets d'artisanat cambodgiens (Kenyon, 2009: 4). En 1999, AA a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 89 000 dollars ; en 2004, ce chiffre est passé à 4,58 millions de dollars (Chelladurai, et al, 2007: 8).

L'approche à deux volets facilite la transition de l'enseignement à l'emploi et a eu manifestement un impact sur l'emploi des jeunes en favorisant la création de plus de 1000 emplois. Les emplois créés sont également des emplois décents : les 700 artisans employés par AA perçoivent un salaire compris entre 60 et 80 dollars par mois, ce qui équivaut de ce que gagne un agriculteur rural cambodgien en une année (Kenyon, 2009: 27). De plus, les artisans d'AA peuvent toucher une commission en fonction de la rapidité d'écoulement de leurs produits, ce qui incite à la conception de modèles innovants et à l'amélioration des produits (Bank of Ideas, 2009: 2). Ils sont également parties prenantes dans le succès de l'entreprise : Artisanat Khmer (une association d'artisans) détient une part de 20 % dans AA¹⁹. Tous les artisans reçoivent des contrats d'embauche et bénéficient de prestations médicales et sociales. Les emplois fournis sont

¹⁸ http://www.artisansdangkor.com/html/customer_service/faq.php

¹⁹ Le gouvernement cambodgien détient 40 % du capital, le Conseil d'administrateurs 10 % et les actionnaires privés 30 % (Bank of Ideas, 2009: 2).

durables et débouchent sur un parcours professionnel : de nombreux anciens employés ont créé leurs propres entreprises privées avant de quitter AA.

Problèmes/limites : AA a créé des emplois décents pour des jeunes dans les zones rurales tout en contribuant à la croissance économique à Siem Reap. La principale limite du programme est peut-être la dépendance d'AA à l'égard de l'activité touristique, qui est une source de revenu peu fiable et fluctuante. Parmi les autres critiques, on pourrait citer le fait que AA dépend de CEFP pour la formation des artisans avant qu'ils puissent être employés, ce qui limite quelque peu les possibilités d'expansion future ; ou le fait que la production qui est exigeante en main-d'œuvre n'est pas suffisante pour enclencher un développement économique plus large. Le modèle d'AA peut être reproduit dans d'autres pays, en particulier ceux dont les secteurs du tourisme sont en pleine éclosion tels que le Maroc et la Tunisie.

4.2 Soutien aux jeunes entrepreneurs à travers des partenariats regroupant une pluralité d'acteurs : Bharatiya Yuva Shakti Trust en Inde

Bharatiya Yuva Shakti Trust (BYST) est une ONG indienne qui a été lancée en 1992 par le Prince Charles et est l'un des membres fondateurs de son Youth Business International Network. Le but principal de BYST est d'aider les jeunes âgés de 18 à 35 ans à créer leurs propres entreprises et à créer des emplois. Ce qui la distingue, c'est le soutien de haut niveau qui est fourni aux jeunes entrepreneurs pour l'accès au financement et aux réseaux d'entreprises, mais aussi grâce à l'encadrement personnalisé dont bénéficie chaque participant (Brewer, 2004: 85).

Pertinence de l'expérience : Bien que le chômage ne la frappe pas aussi durement que les pays du Maghreb, l'Inde pâtit d'un fort taux de chômage des jeunes estimé à 11 % en 2004. BYST a été créé dans le but d'aider les jeunes sans emploi et sous-employés de l'Inde à réaliser leurs ambitions de création d'entreprises (Venkatesan et Naayaab, 2003: 11). L'ONG permet aux jeunes entrepreneurs d'accéder à des financements peu coûteux ainsi qu'à une formation, un suivi et un encadrement spécialisés auprès d'une organisation plus grande et qui a fait ses preuves. Elle représente par conséquent un modèle de développement utile pour les pays du Maghreb, où les jeunes

entrepreneurs éprouvent des difficultés à créer et développer leurs entreprises, compte tenu des coûts élevés d'obtention des financements et de l'insuffisance des autres formes de soutien.

Groupes cibles : Les jeunes âgés de 18 à 35 ans qui trouvent un bon concept d'entreprise mais n'ont pas les ressources nécessaires pour lancer leur entreprise peuvent solliciter l'assistance de BYST. BYST cible en particulier les entrepreneurs défavorisés qui sont considérés comme représentant un risque trop important pour pouvoir obtenir un financement et soutient des projets dans les secteurs de l'industrie et des services. Les bénéficiaires sont sélectionnés sur la base de leurs propositions qui font l'objet d'un examen initial par BYST et sont ensuite soumis à l'appréciation de jurys d'entrepreneurs composés de prêteurs et de membres du personnel de BYST. BYST a récemment étendu ses aides à la « charnière manquante » de l'Inde, c'est-à-dire les entreprises en difficulté du secteur informel qui bénéficient ainsi des mécanismes de financement qui pourraient les aider à développer leurs entreprises et à devenir viables à long terme.

Conception et mise en œuvre du programme : BYST offre un programme de soutien intégré comprenant l'accès à des fonds de démarrage sans garantie ou nantissement ; un encadreur bénévole qui fournit des conseils de perfectionnement individuel et opérationnel et des services de soutien aux entrepreneurs allant de l'élaboration d'un plan d'activité au développement d'une entreprise en pleine croissance en passant par la formation²⁰. Selon Brewer (2004: 85), l'encadrement de BYST est assuré de « façon bilatérale dans la pure tradition guru-shishya, selon laquelle l'enseignant non seulement enseigne mais aussi guide et aide au perfectionnement du disciple ».

Coûts et avantages : 80 % des coûts liés au programme BYST sont financés par un large éventail d'entreprises partenaires, d'organisations internationales et de gouvernements d'État. Les 20 % restants proviennent des intérêts générés par l'investissement des fonds propres de BYST ainsi que des redevances de service symboliques versées par les entreprises prospères soutenues par BYST, contribuant ainsi au développement et à la pérennité du programme. BYST maintient des liens solides avec une variété d'entreprises indiennes, des grandes entreprises multinationales (comme Tata, Bajaj, Godrej

²⁰ <http://www.youblisher.com/p/42201-YBI-Network-approach/>

et Diageo) aux PME, ce qui lui permet de recevoir d'importants dons d'entreprise. Ces liens permettent également aux jeunes entrepreneurs d'avoir accès à des marchés et à des chaînes d'approvisionnement plus étendus, ce qui leur permet plus facilement de s'établir et de produire des biens et services de meilleure qualité. BYST bénéficie également d'une aide en nature qui lui permet de maîtriser ses coûts ; par exemple, la Confédération indienne des industries fournit à BYST un espace gratuit pour accueillir son siège et un soutien administratif au niveau régional.

Depuis 2008, BYST sous-traite ses opérations de financement par l'emprunt à travers des mécanismes de partenariats public-privé, réduisant ainsi ses coûts d'exploitation, tout en maintenant un contrôle sur le processus de sélection des entrepreneurs. L'implication des prêteurs dans la sélection des bénéficiaires permet de garantir des normes plus rigoureuses dans l'évaluation de la viabilité des nouvelles entreprises. Par conséquent, 95 % des prêts accordés aux programmes de BYST ont été remboursés et 95 % des entreprises créées dans le cadre des programmes de BYST poursuivent leurs activités 3 ans après (Chambers et Lake, 2002:10). Parmi les entreprises qui ont cessé leurs activités, 50 % de leurs jeunes propriétaires ont pu se reconvertir dans une carrière d'emploi classique ou s'orienter vers des filières de formation continue (ibid). BYST mesure ses succès non seulement à travers le nombre d'entreprises prospères qu'elle a soutenues, mais aussi à travers le nombre d'emplois que ses programmes ont créés. En septembre 2009, BYST a soutenu plus de 2100 nouveaux projets qui ont créé plus 17 700 emplois²¹.

Problèmes/limites : Le programme a été manifestement un succès et a favorisé l'amélioration des compétences ainsi que l'émergence d'emplois décents et à haute productivité dans le secteur formel de l'économie. La question se pose de savoir si le modèle peut bien s'appliquer dans les pays du Maghreb. Après tout, BYST a été financé en partie par JRD Tata du Groupe Tata et son vice-président exécutif actuel est Lakshmi Venkatesan, fille de l'ancien Président indien H.E.R. Venkatesan. Par conséquent, le niveau des contacts d'affaires dont bénéficient les stagiaires de BYST sont difficiles à reproduire ailleurs. Néanmoins, avec la privatisation de la fourniture des programmes ALMP au Maghreb et l'entrée d'organisations

internationales et de sociétés multinationales dans le domaine de la création d'emplois, une adaptation utile dans le sens du modèle d'encadrement bilatéral volontaire doit être possible.

4.3 Partenariat public-privé pour l'emploi : programme « Chile Joven »

« Chile Joven » est une initiative d'emploi axée sur la jeunesse promue par le gouvernement chilien. C'est un programme orienté vers le marché qui offre une formation complète et des emplois subventionnés en entreprise aux jeunes de 16 à 29 ans. Le programme est considéré comme un succès et a été appliqué dans plusieurs autres pays d'Amérique latine.

Pertinence de l'expérience : Il existe de fortes similitudes entre le Chili des années 90 et les pays magrébins d'aujourd'hui. Chile Joven a démarré en 1991, après l'avènement des réformes structurelles au Chili. Le pays avait de bons résultats sur une variété d'indicateurs macroéconomiques, mais avait de mauvais résultats par rapport aux objectifs sociaux tels que le taux de chômage (Giordano et al, 2006: 2). Dans les années 90, le Chili était caractérisé par un chômage des jeunes à deux chiffres, qui était 2,3 fois plus élevé que le taux de chômage global dans le pays et la probabilité du chômage parmi les jeunes femmes était près de 30 % plus élevé que pour les jeunes hommes (Tokman, 2003: 7). Les jeunes rencontraient des difficultés à obtenir un emploi et percevaient entre 50 et 70 % moins que les adultes en fonction de leur âge. Les jeunes qui travaillaient étaient généralement employés à des postes de niveau subalterne dans le secteur informel de l'économie et ne bénéficiaient pas des mesures de protection sociale. Les taux d'abandon scolaire étaient élevés, notamment parmi les jeunes de condition modeste, comme c'est le cas au Maroc aujourd'hui. Dans un environnement où la couverture de l'éducation était en augmentation, les jeunes qui n'avaient pas achevé leur scolarité éprouvaient des difficultés particulières à trouver un travail décent.

Groupe cible : Chile Joven a ciblé les jeunes économiquement défavorisés qui avaient quitté trop tôt le système scolaire et étaient soit sans emploi ou avaient quitté le marché de l'emploi au moment de leur inscription (Giordano et al, 2006: 3). D'autres critères de ciblage, tels que la situation d'emploi, le sexe et l'âge, étaient également appliqués. Pour lever les

²¹ <http://www.youblisher.com/p/42201-YBI-Network-approach/>

obstacles à la participation, la formation était dispensée gratuitement et les coûts de transport étaient couverts par les bourses d'études. Les femmes ayant des enfants recevaient une aide financière supplémentaire. Le pool des bénéficiaires constitué de 165 000 jeunes (ce qui dépasse l'objectif initial de 100 000) présentait les caractéristiques suivantes : 60 % étaient issus de milieux à faible revenu, 50 % étaient des jeunes ayant abandonné l'école, 57 % étaient sans emploi, plus de 40 % étaient des femmes et près de 70 % étaient âgés de 16 à 24 ans (Banque mondiale, 2006: 117).

Conception et mise en œuvre du programme : Une particularité intéressante du programme est la conciliation entre l'implication de l'État et sa mise en œuvre par le secteur privé (Giordano et al, 2006: 4 ; Tokman, 2003: 14). Le gouvernement chilien a supervisé la conception, le financement, la coordination, le suivi et évaluation du programme, mais ne s'est pas impliqué dans l'élaboration de son contenu et son exécution, qui ont été sous-traitées à des prestataires privés par voie d'annonce publique. Les organismes de formation ont été sélectionnés sur la base de leur expérience et de la qualité de leurs propositions commerciales et les entreprises devant accueillir les stagiaires ont été choisies selon leur expérience, leurs caractéristiques et la pertinence de leurs activités par rapport au contenu de la formation (Puerto, 2007: 8). Les participants ont acquis non seulement une formation technique, mais aussi des compétences de base nécessaires à la vie courante et d'autres formes de soutien pour assurer leur insertion sociale et les préparer à l'emploi (Banque mondiale, 2006:117).

Coûts et avantages : Les coûts du programme étaient élevés, compris entre 730 et 930 dollars par participant, et ont été financés à la fois par des capitaux nationaux fournis par le gouvernement chilien et un soutien financier de la Banque interaméricaine de développement. Le programme a été rentable toutefois, avec un taux de rentabilité interne positif supérieur à 4 % (Puerto, 2007: 8). Il faut garder à l'esprit que les coûts du programme ont été financés en partie par le gouvernement, mais les retombées étaient principalement privées car elles ont bénéficié aux participants. Chile Joven a augmenté la probabilité d'accès des participants à l'emploi d'environ 21 % et leurs revenus d'environ 26 % (Banque mondiale, 2006: 117). Les résultats ont été très importants

pour les participants situés dans la partie inférieure de la fourchette d'âges (de 16 à 21 ans). De plus, un grand nombre de bénéficiaires ont réintégré le système éducatif après avoir achevé le programme Joven (Giordano et al, 2006: 3).

Problèmes/limites : Comme la plupart des programmes subventionnés, Chile Joven a fourni une solution temporaire, au lieu de garantir aux participants des perspectives d'emplois à long terme. Toutefois, étant donné que le programme visait les jeunes sans emploi, laissés pour compte et défavorisés, cette contrainte n'a pas de graves conséquences. Si les jeunes ruraux moins qualifiés ont enregistré des taux d'employabilité plus faibles que les jeunes urbains mieux formés et plus âgés, ceci traduit peut-être des écarts dans la disponibilité d'emplois dans les zones rurales par rapport aux zones urbaines (Fawcett, 2003: 22). Le succès du programme réside dans le fait qu'il a réinséré les bénéficiaires sur le marché de l'emploi et dans le circuit scolaire.

4.4 Favoriser le « gain de compétences » à travers la migration circulaire : le projet de santé MIDA Ghana

Le projet de santé en Ghana intitulé Migration pour le développement en Afrique (MIDA) a été initié en 2005 par l'Organisation internationale des migrations (OIM) en coopération avec le ministère ghanéen de la santé et l'ambassade des Pays-Bas à Accra²². Son but est de pallier « l'exode des cerveaux » dans le secteur de la santé du Ghana en mobilisant les ressources de la diaspora africaine pour le renforcement des capacités en ressources humaines à travers le « retour des cerveaux » dans le pays d'origine (Appiah, 2008: 3). Le projet a été un succès et est actuellement dans sa troisième phase.

Pertinence de l'expérience : À l'instar des pays du Maghreb, les programmes d'ajustement structurel menés au milieu des années 80 au Ghana a entraîné le déclin économique du pays, provoquant une montée du chômage des jeunes instruits et l'émigration. La plupart des migrants ghanéens viennent au Royaume-Uni, où ils font partie des dix principaux groupes de diaspora (Anarfi et Kwankye, 2003: 8). « L'exode des cerveaux » dans le domaine médical en provenance du Ghana a été plus massif que dans les pays du Maghreb : 56 % de médecins nés au Ghana s'étaient établis à l'étranger en 2000 contre 44 %

²² <http://www.iom-nederland.nl/dsresource?objectid=1414&type=org>

de médecins nés en Algérie, 33 % en Tunisie et 31 % au Maroc (Clemens et Pettersson, 2006: 12). Toutefois, l'exode des compétences médicales reste un problème dans le Maghreb et est censé avoir « eu pour conséquence le faible niveau d'expertise des professionnels de la médecine en Algérie²³ ». C'est donc un problème qui mérite d'être étudié.

Groupe cible : Les groupes admis à participer au projet comprennent les Ghanéens vivant et travaillant dans les pays de l'Union européenne et ayant une formation de base dans le domaine de la santé ou dans un domaine connexe et une expérience professionnelle d'au moins 5 ans ; les travailleurs de la santé originaires du Ghana ; et les institutions de santé aux Pays-Bas.

Conception et mise en œuvre du programme : La migration circulaire dans le cadre du MIDA comporte un processus à double sens : d'une part, les migrants ghanéens²⁴ vivant et travaillant dans les pays de l'Union européenne peuvent être détachés au Ghana à titre temporaire afin de transférer leur savoir, leur compétence et leur expérience ; d'autre part, les Ghanéens peuvent entreprendre des stages de formation professionnelle aux Pays-Bas ou au Royaume-Uni. Le projet est axé sur la demande et déterminé par les besoins de formation spécifiques des institutions de formation à la santé et des hôpitaux au Ghana, qui sont mis en adéquation avec les compétences disponibles ou comblés par des placements judicieux de l'OIM). Les membres de la diaspora peuvent effectuer un seul ou plusieurs voyages au Ghana ou peuvent transférer virtuellement leur savoir et leur compétence. Les affectations et les stages médicaux durent entre deux semaines et trois mois.

Coûts et avantages : Les coûts du programme pour les institutions ghanéennes participantes sont faibles, dans la mesure où l'OIM se charge des frais de déplacement et de séjour des participants, et les institutions d'accueil ne sont tenues que de payer les frais d'hébergement et le transport sur place (Appiah 2008: 5-7). Les bénéfices ont été largement répandus : pendant les deux premières phases du projet, plus de 35 institutions de santé ghanéennes et 8264 étudiants et travailleurs de la santé ont bénéficié directement des activités de renforcement des capacités. Mais, tandis que 66 retours

temporaires au Ghana ont été effectués par les populations de la diaspora, seulement 5 stages en Europe ont eu lieu.

Problèmes/limites : Le projet a réussi à développer le capital humain, ce qui pourrait avoir un impact sur la productivité du secteur de la santé à court terme et sur la croissance économique à long terme. Toutefois, son effet sur les résultats du chômage des jeunes est indirect, si ce n'est négligeable car le projet ne crée pas de nouveaux emplois et ses bénéficiaires sont déjà employés comme travailleurs de la santé. Le projet peut être appliqué dans le Maghreb, même si l'implication d'un partenaire (tel que l'OIM) aiderait à maîtriser les coûts et faciliterait la mise en œuvre effective du programme.

4.5 Promouvoir l'échange de savoir à travers les réseaux de la diaspora : les professionnels établis à l'étranger, la République populaire de Chine et les Philippines

Les gouvernements de la République populaire de Chine et des Philippines ont entrepris d'exploiter l'intelligence de leur diaspora hautement qualifiée. Les échanges de savoir favorisent la création d'une relation à long terme et réciproque entre les migrants et leurs pays d'origine et sont utiles pour promouvoir des secteurs de pointe concurrentiels au plan international ainsi que l'amélioration du capital humain. Ils peuvent être utiles pour apporter des réponses au chômage des jeunes au Maghreb tout en remédiant au déficit de compétences et/ou en favorisant la création d'emplois décents et hautement exigeant un haut niveau de connaissances pour les jeunes instruits. Les méthodes utilisées pour les échanges de savoir varient au cas par cas, en fonction de l'activité. Il s'agit, par exemple, de séjours académiques, de conférences industrielles et de programmes en faveur des citoyens établis à l'étranger. Toutefois, les moyens d'attirer la diaspora sont plus faciles à généraliser et sont traités brièvement dans ce chapitre.

Pertinence de l'expérience : Comme les pays du Maghreb, la République populaire de Chine et les Philippines ont de fortes communautés migrantes qualifiées. Les professionnels chinois établis à l'étranger, définis comme des migrants originaires de Chine ayant suivi des études supérieures qui utilisent leurs connaissances spécialisées à l'étranger, se chiffraient à environ

²³ http://www.magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/en_GB/features/awi/features/2010/11/09/feature-02

²⁴ Le programme n'est pas ouvert qu'aux ressortissants ghanéens ; d'autres migrants africains peuvent y participer.

1,1 millions en 2003 (Biao, 2005: 16). En appliquant une définition comparable aux professionnels philippins établis à l'étranger, ils étaient environ 2,5 millions pendant la même année (Wescott, 2006: 35). Les migrants originaires des pays du Maghreb ayant suivi des études supérieures se rapprochent davantage, selon le niveau d'études, des professionnels philippins établis à l'étranger dont 99 % sont titulaires de licence que des professionnels chinois établis à l'étranger dont 78 % sont titulaires de PhD (Wescott, 2006: 34). Certaines des stratégies employées pour promouvoir l'échange de savoirs en République populaire de Chine peuvent toujours être utilement adoptées dans le Maghreb.

Conception et mise en œuvre du programme : les stratégies utilisées par la République populaire de Chine pour attirer les professionnels chinois établis à l'étranger sont largement pilotées par l'État et comprennent des mesures gouvernementales favorables aux professionnels chinois établis à l'étranger, des programmes basés sur les fonds, des programmes basés sur les activités et des sites web officiels (Wescott, 2006). Le gouvernement chinois a libéralisé les règles concernant l'emploi et la résidence dans le but de fournir un cadre de vie et de travail plus convivial aux professionnels chinois établis à l'étranger, y compris en leur offrant gratuitement des espaces de bureau et des logements subventionnés. Pour les encourager à revenir plus souvent, un programme de « carte verte » permet aux professionnels chinois établis à l'étranger ayant des passeports étrangers d'entrer et sortir facilement de la République populaire de Chine. Des fonds spéciaux ont été dégagés pour financer des programmes d'échanges universitaires, de voyages d'échange et de travail et d'enseignement de courte durée. Des organismes gouvernementaux et semi-gouvernementaux ont organisé et financé des visites de délégations de professionnels chinois établis à l'étranger en République populaire de Chine, ainsi que des échanges d'information et de grandes foires regroupant les professionnels chinois établis à l'étranger et les acteurs nationaux. Des sites web officiels ont été lancés, qui fournissent des informations intéressantes particulièrement les professionnels chinois établis à l'étranger.

Si le gouvernement philippin n'a pas mis en place un ensemble spécifique de politiques pour attirer les professionnels chinois établis à l'étranger, de 1988 à 1994, il a participé au programme de Transfert de savoirs à travers les nationaux expatriés (TOKTEN) du PNUD afin de mettre les professionnels philippins établis à l'étranger qui le souhaitent en contact avec des projets aux Philippines et d'organiser des voyages de consultants de TOKTEN aux Philippines.

Les gouvernements de la République populaire de Chine et des Philippines ont tissé tous deux des liens avec les associations et réseaux de professionnels établis à l'étranger afin de maintenir le contact avec leur diaspora.

Coûts et avantages : Les coûts des programmes d'échange de savoir varient en fonction de l'activité. Financer les frais de séjour des professionnels établis à l'étranger et de leurs familles dans leur pays peut s'avérer onéreux, tandis qu'encourager des « visites virtuelles » par des échanges sur le web est relativement peu coûteux. Néanmoins, des programmes bien conçus, bien planifiés et bien ciblés peuvent générer des retombées importantes, durables et de vaste portée pour le pays d'origine en termes de croissance économique, de gains de productivité et de développement du capital humain. Pour obtenir des résultats optimaux à un bon rapport coût-efficacité, les gouvernements et les autres acteurs doivent coordonner leur action de sensibilisation.

Problèmes/limites : Les stratégies d'échange de savoir employées par la République populaire de Chine ou les Philippines pourraient être reproduites dans les pays du Maghreb. Le principal paramètre à prendre en compte sera de savoir si l'infrastructure interne permet la mise en place de tels programmes, ainsi que le coût de financement de programmes spécifiques.

4.6 Pertinence et enseignements utiles pour le Maghreb

Les exemples de pratiques optimales mettent en lumière quelques tendances générales qui rejoignent les constats énoncés plus haut concernant les ALMP. Premièrement, les partenariats tissés entre le secteur public et le secteur privé et les partenariats réunissant une multiplicité d'acteurs donnent des résultats meilleurs et bien plus probants que ceux enregistrés à travers des initiatives isolées des pouvoirs publics. Les pays du Maghreb sont donc encouragés à favoriser une participation accrue du secteur privé et des acteurs internationaux à la lutte contre le chômage des jeunes. Deuxièmement, les programmes en faveur du marché de l'emploi doivent adopter une approche axée sur le marché, globale et intégrée pour réaliser le maximum d'impact, tout en veillant à garantir la coordination entre les prestataires de services. Troisièmement, les relations avec les populations de la diaspora doivent être entretenues car ces groupes peuvent jouer un rôle utile dans l'amélioration des compétences et le développement du capital humain dans le pays d'origine pour le développement d'une économie du savoir porteurs d'emplois décents.

5. Conclusions, implications et recommandations

5.1 Principales conclusions

La lutte contre le chômage des jeunes est une condition essentielle pour vaincre la pauvreté, pour rétablir la stabilité politique et sociale, et pour impulser un développement économique durable dans la région du Maghreb. Le problème a pris une telle dimension non seulement pour le Maghreb, mais aussi pour d'autres régions en développement, qu'en 2008, il a été rajouté aux cibles retenues dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement²⁵. Les résultats présentés ici ont par conséquent des implications qui vont au-delà du sujet du présent rapport.

Un certain nombre de facteurs ont favorisé et aggravé le chômage des jeunes au Maghreb. Bien que chacun des pays soit confronté à des difficultés particulières, ils partagent des points communs qui ont trait aux contraintes liées à l'offre et à la demande.

- Du côté de l'offre, bien que la couverture de l'éducation se soit améliorée, l'accès à l'éducation est toujours inégal et le système éducatif ne produit pas des personnes ayant les compétences et la formation requises par le marché de l'emploi. Il existe un nombre insuffisant d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens pour promouvoir l'innovation et stimuler la croissance économique et la plupart des jeunes manquent de compétences non techniques prêtes à l'emploi telles que les techniques de résolution de problèmes et la pensée créative. De plus, les compétences de base des étudiants n'atteignent pas encore un niveau assez élevé pour leur permettre de soutenir la concurrence dans un marché ouvert et mondialisé.
- Du côté de la demande, trop peu d'emplois « décents » à haute valeur ajoutée sont créés pour absorber la poussée démographique des jeunes. Un climat de l'investissement imprévisible, les coûts élevés des transactions commerciales, la rigidité des réglementations du marché de l'emploi et la lenteur des progrès dans la mise en place d'économies entièrement libéralisées ont freiné la

croissance du secteur privé et l'investissement et encouragé l'économie parallèle. Le chômage est devenu un problème, en particulier parmi les jeunes ayant un bon niveau d'instruction, et ceux qui ont les moyens d'attendre avant de commencer à travailler font le plus souvent la queue pour trouver un emploi dans le secteur public. Pour la plupart des autres jeunes, ils ont souvent le choix entre travailler dans le secteur informel non réglementé de l'économie pour des bas salaires et dans des conditions précaires ou décider qu'il est futile de trouver un travail décent et rejoindre les rangs des gens économiquement inactifs et en situation de chômage structurel. Ainsi, on observe des niveaux élevés de pauvreté parmi les actifs et les chômeurs.

L'absence de bons débouchés d'emploi dans leur pays d'origine a encouragé un exode des professionnels hautement qualifiés, entraînant des rendements négatifs des investissements en faveur de l'éducation et réduisant le stock de main-d'œuvre qualifiée dans les pays du Maghreb. Cette situation a eu comme conséquence la diminution des investissements directs étrangers et entravé le développement d'industries faisant appel à un haut niveau de connaissances, créant ainsi une spirale qui s'auto-perpétue.

Les récents événements économiques et politiques ont exacerbé le chômage des jeunes et la pauvreté dans la région. S'il est vrai que la crise économique mondiale n'a pas touché dans un premier temps le Maghreb aussi durement que d'autres régions, les économies du Maghreb sont fortement dépendantes des marchés européens pour le commerce et les flux de capitaux de même que pour le tourisme, de sorte que la récession a eu des répercussions tardives sur la région. S'il est encore trop tôt pour évaluer les effets des récents soulèvements politiques, il est bon de noter que la note d'investissement de la Tunisie a été dégradée suite à ces événements, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les flux d'IDE et sur la croissance du secteur privé.

Les pays du Maghreb ont beaucoup investi dans les programmes actifs en faveur du marché de l'emploi dans le but de réduire les taux de chômage des jeunes, mais à la fois en raison des obstacles à la création d'emploi durables et des faiblesses liées à l'éventail de compétences de la réserve de

²⁵ Cible 1B : Réaliser le plein emploi et fournir un travail productif et décent à tous, y compris les femmes et les jeunes

main-d'œuvre disponible, ces programmes ont eu jusqu'à présent un succès limité. L'ouverture de l'intermédiation sur le marché de l'emploi aux entreprises du secteur privé et aux institutions internationales a accru le nombre des programmes disponibles et de bénéficiaires pouvant bénéficier d'une aide à l'emploi. Si les ALMP assurés par des acteurs non publics n'ont pas encore été testés et évalués de façon rigoureuse, les premiers signes indiquent qu'ils ont peut-être un effet positif sur les résultats en matière d'emploi et sur la productivité dans la région.

En raison du manque de progrès dans les efforts actuellement déployés dans la région pour lutter contre le chômage des jeunes, j'ai présenté quelques exemples de bonnes pratiques tirés des expériences menées à travers le monde. Adaptés et mis en œuvre dans les pays du Maghreb, ces programmes pourraient donner de bons résultats. Un certain nombre d'enseignements importants se dégagent :

- **Importance des partenariats** : L'implication d'un large éventail de partenaires et de parties prenantes dans les ALMP accroît les niveaux de soutien financier, technique et individuel offerts aux bénéficiaires et peut garantir le succès des programmes, pour autant que les efforts soient coordonnés et intégrés. Pour assurer que les ALMP produisent les compétences adéquates, les entreprises du secteur privé doivent être associées à la conception et à la mise en œuvre des programmes de formation professionnelle. Les exemples du Cambodge, de l'Inde et du Chili démontrent comment l'apprentissage, les programmes d'encadrement individuel et les stages servent à renforcer l'impact et la qualité des interventions en matière d'ALMP, favorisant la création de nouvelles entreprises et d'emplois décents au sein des organisations existantes. En ce qui concerne les programmes de promotion de l'entreprenariat – qui ont souvent eu peu de succès au Maghreb – les bonnes pratiques indiquent que les sources de financement doivent être complétées par un soutien dédié et un accès aux marchés, qui peuvent être fournis par des entreprises de plus grande taille.
- **Donner la priorité aux groupes défavorisés** : Artisans d'Angkor et Chile Joven démontrent l'importance de concentrer les efforts sur les jeunes défavorisés et les jeunes des zones rurales qui pourraient être laissés pour compte à mesure que les économies se développent. Au Maghreb, trop d'ALMP se concentrent sur les jeunes hommes sans emploi, vivant en milieu urbain et instruits.

- **Importance de la diaspora vivant à l'étranger** : La population de la diaspora hautement qualifiée du Maghreb représente une précieuse ressource et doit être intégrée dans les efforts pour améliorer les niveaux de compétences et de connaissances dans la région, notamment dans les secteurs clés comme la science, l'ingénierie et la médecine. Les leçons tirées de l'expérience ghanéenne, de la République populaire de Chine et des Philippines offrent des exemples de politiques et de programmes que les gouvernements peuvent adopter pour capitaliser sur les compétences, les connaissances et l'expérience de leurs professionnels établis à l'étranger, ce qui pourraient avoir des retombées à long terme pour l'économie.

5.2 Implications et recommandations

L'Algérie, le Maroc et la Tunisie font tous face à des défis et des opportunités distincts dans la lutte contre le chômage des jeunes. Par conséquent, les recommandations proposées ci-dessous s'appliquent à la région dans son ensemble et doivent être adaptées à la situation particulière de chaque pays. Par conséquent, elles sont des propositions d'orientations stratégiques générales qui peuvent servir de feuille de route pour lutter contre le chômage des jeunes à court et à moyen terme.

Les recommandations s'articulent autour des thèmes suivants : le système éducatif, la transition de la formation à l'emploi, les ALMP et la quantité et la qualité des emplois.

Le système éducatif

- **Les programmes d'études des écoles et universités doivent être réformés pour fournir les compétences qui sont prisées sur le marché de l'emploi.** Aux niveaux de l'enseignement primaire et secondaire, les élèves doivent être instruits aux compétences de base de haut niveau et aux compétences non techniques. Les compétences non techniques requièrent que l'on mette l'accent sur la résolution des problèmes et le travail de groupe créatif. Les programmes d'échanges d'enseignants et de migration circulaire peuvent permettre que les réformes soient menées de façon relativement peu coûteuse et efficace. Au niveau universitaire, il convient de mettre davantage l'accent sur la formation technique et les qualifications professionnelles. Une solution possible serait d'impliquer les entreprises du secteur privé dans la conception des programmes d'études et de classer les projets et les activités.

Les programmes de bourses d'études financés et d'autres programmes encourageant les étudiants de l'université à s'engager dans les filières scientifiques et techniques pourraient également s'avérer utiles, mais doivent être liés à des réformes sur les liens entre l'enseignement général et la spécialisation par matière. Le jumelage entre les universités et d'autres types d'échanges de savoir peuvent permettre de promouvoir des normes internationalement compétitives.

- **Des directives officielles et des moyens d'évaluation de la qualité doivent être mis en place pour assurer que les programmes répondent à des normes de base convenues et sont appliquées de manière uniforme.** Les disparités entre les zones rurales et les zones urbaines en matière d'éducation doivent être comblées. Les gouvernements ont également besoin de trouver des moyens de réduire les taux d'abandon scolaire parmi les élèves du primaire et du secondaire. Les programmes de transfert conditionnel de fonds, qui ont été appliqués avec succès dans d'autres pays en développement, sont une solution possible (Fiszbein et al, 2009).
- **Les systèmes éducatifs du Maghreb doivent être mieux alignés sur les normes internationales.** Pour tirer au mieux parti des possibilités d'emploi à l'étranger, les demandeurs d'emploi doivent être capables de signaler leurs qualifications aux employeurs potentiels à l'étranger. Il serait utile de concevoir un cadre national des qualifications (NQF) basée sur les compétences.

La transition de l'enseignement à l'emploi

- **Pour lutter contre la discrimination contre les jeunes à l'embauche, il convient d'offrir aux jeunes davantage de possibilités d'acquérir une expérience professionnelle pratique.** Cet objectif peut être atteint à travers des programmes d'apprentissage, l'apprentissage par l'observation, les stages, les projets cadres, les stages bénévoles, les présentations d'entreprise et les projets entrepris en partenariat avec les écoles et les institutions de formation continue et d'enseignement supérieur. Ceci peut favoriser une meilleure compréhension entre les entrepreneurs et les jeunes travailleurs.
- **Pour remédier à l'inadéquation des compétences et faciliter les transitions de l'enseignement à l'emploi, il convient d'établir des liens plus étroits entre les**

institutions d'enseignement et les entreprises. L'exemple d'Artisans d'Angkor qui repose sur l'établissement de liens entre des écoles spécialisées et des universités, d'une part, et des entreprises, d'autre part, peut être un modèle valable dans certains cas, même s'il ne peut en aucun cas s'appliquer dans tous les cas. Les partenariats formels entre entreprises et universités peuvent être encouragés par le gouvernement, par exemple, en accordant des allègements fiscaux à des instituts de recherche financés conjointement. Les partenariats public-privé pourraient également réduire le fardeau que constitue l'éducation pour les finances publiques.

- **Les jeunes ayant une formation de haut niveau doivent réorienter leurs espoirs vers d'autres emplois que ceux du secteur public.** Les diplômés des pays du Maghreb continuent de faire la queue pour obtenir des emplois dans le secteur public, même si cette attente devient de moins en moins réaliste. Le dialogue social entre le gouvernement, le monde économique et les jeunes peut aider à créer un ensemble d'aspirations plus diversifié.

ALMP

- **Les ALMP doivent cibler un éventail plus large de groupes, notamment les jeunes défavorisés.** Historiquement, les ALMP du Maghreb profitent le plus souvent aux jeunes bien formés plutôt qu'aux groupes les plus nécessiteux et les plus nombreux, notamment ceux qui sont en situation de chômage structurel. Les exemples de bonne pratique cités dans ce rapport fournissent quelques approches pour des programmes ciblés qui pourraient être appliqués avec succès dans les pays du Maghreb. Cependant, les ALMP doivent être utilisés avec parcimonie, en particulièrement là où ils débouchent sur la création d'emplois de courte durée.
- **Les ALMP doivent être bien coordonnés et doivent idéalement impliquer une multitude de partenaires afin de garantir le maximum d'efficacité et de couverture.** Impliquer un large éventail de partenaires et d'acteurs dans les ALMP accroît les niveaux de soutien financier, technique et individuel offerts aux bénéficiaires et peuvent garantir le succès des programmes, pour autant que les efforts soient coordonnés et intégrés. Ce constat s'applique au Maghreb en raison du décalage historique entre les qualifications et les emplois. Les programmes de développement des

compétences doivent être mis en rapport avec les véritables emplois disponibles et les déficits de l'offre. Les programmes en faveur de l'entrepreneuriat doivent fournir l'accès au financement et aux marchés, de même qu'à une formation et un soutien spécialisés.

Quantité et qualité des emplois

- **Les coûts financiers et administratifs liés aux transactions commerciales doivent être réduits afin d'attirer l'investissement privé et les IDE vers la région.** Les réformes réglementaires peuvent produire des résultats importants en termes de création de postes et d'emplois. Un avantage important que procure un régime peu onéreux serait un transfert des entreprises du secteur informel au secteur formel : un récent rapport sur Mexico montre que l'adoption de réglementations simplifiées concernant l'entrée des entreprises sur le marché s'est traduite par une augmentation de 5 % du nombre d'entreprises enregistrées et une hausse de 2,2 % des emplois salariés (Bruhn, 2011). Accroître la disponibilité de crédits sans garantie et la diminution des taux d'imposition des sociétés stimulera davantage l'investissement privé et l'entrepreneuriat.
- **Les entreprises doivent fournir une formation en cours d'emploi. Cette approche pourrait être encouragée par des subventions publiques ou des incitations fiscales.** Selon l'enquête sur les entreprises de la Banque mondiale 2007, seuls 17 % des entreprises en Algérie et 25 % au Maroc offrent une formation formelle à leur personnel, ce qui est en dessous des niveaux enregistrés dans la région MENA (27 %), les pays de l'Asie de l'Est (47 %), les entreprises d'Europe de l'est (35 %) et la moyenne mondiale (35 %). Ceci rend les entreprises du Maghreb peu compétitives par rapport à d'autres régions et se traduit par un faible degré d'innovation et d'adaptation technologique.

- **Il est possible de stimuler la création d'emplois en encourageant et en favorisant les migrations de retour, tandis que les secteurs exigeant un haut niveau de connaissances peuvent être promus grâce aux échanges de savoir et aux migrations circulaires.** Il est important de faciliter le retour de la diaspora hautement qualifiée, notamment dans les secteurs clés tels que l'ingénierie où les résultats obtenus par le Maghreb sont insuffisants. Par exemple, le cas des professionnels chinois établis à l'étranger indique que des incitations comme la fourniture de logements abordables, de l'espace de bureau et des allègements fiscaux peuvent être un moyen efficace d'attirer la diaspora qualifiée vers leur pays d'origine, ce qui générera des retombées à long terme pour le pays. Les réformes politiques en cours en Tunisie en particulier peuvent offrir une occasion unique pour obtenir des résultats similaires. Certains secteurs font face à des pénuries aiguës de personnel qualifié à cause de l'émigration et les programmes de migration circulaire peuvent aider à consolider ces secteurs.

Les récents événements ont fait naître à la fois des attentes et des doutes concernant l'avenir de la région du Maghreb. La poussée démographique des jeunes offre néanmoins une grande opportunité, mais elle doit être mise à profit avant qu'elle ne devienne un problème majeur en 2020. Les recommandations contenues dans le présent rapport ne sont pas faciles ou peu coûteuses à mettre en œuvre et nécessiteront un soutien et un financement extérieur important, raison de plus pour recourir à des partenariats regroupant une multitude de parties prenantes. Chacune des réformes suggérées, si elles sont appliquées individuellement, ne feront aucune différence dans la lutte contre le chômage des jeunes. Cependant, intégrées dans une stratégie concertée et globale, elles offrent des possibilités d'opérer des changements positifs importants qui peuvent générer des retombées substantielles pour la région.

Lectures complémentaires

Achy, L. (2011) '2011 Looks Difficult for Morocco', Maroc Hebdo International, 17 février 2011 Article d'opinion.

Achy, L. (2010a) Trading High Unemployment for Bad Jobs: Employment Challenges in the Maghreb (Washington : Carnegie Endowment for World Peace).

Achy, L. (2010b) 'Risks of Maghreb's Excessive Economic Reliance on Europe', Al-Hayat, 18 mai 2010.

Achy, L. (2009) 'The Maghreb and the Global Economic Crisis: When Does the Tunnel End?', International Economics Bulletin, septembre 2009 (Washington : Carnegie Endowment for World Peace).

Aita, S. (2008) Employment and Labour Law in the Arab Mediterranean Countries and the Euro-Mediterranean Partnership (Madrid : Fundación Paz y Solidaridad Serafín Aliaga de Comisiones Obreras).

Akkari, A. (2008) 'Education in the Maghreb: From the Construction to the Consolidation of Educational Systems', Analytical Reports in International Education, vol. 2, n° 1, pages 89 à 106.

Akkari, A. (2005) 'The Tunisian Educational Reform: From Quantity to Quality and the Need for Monitoring and Assessment', Prospects, vol. 35, n° 1, pages 59 à 74.

Anarfi, J. et Kwankye, S. (2003) Migration to and from Ghana: A Background Paper, document de travail C4 (Brighton : Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty).

Angel-Urdinola, D.F., Semlali, A. et Brodmann, S. (2010) Non-Public Provision of Active Labor Market Programs in Arab- Mediterranean Countries: An Inventory of Youth Programs (Washington : Banque mondiale).

Angel-Urdinola, D. et Kuddo, A. (2010) Key Characteristics of Employment Regulation in The Middle East and North Africa (Washington : Banque mondiale).

Appiah, D.E. (2008) 'Reversing Brain Drain into Brain Gain', 12/08/2008 exposé Powerpoint présenté par l'administrateur local de projet de Projet de santé MIDA pour le Ghana (Accra : IOM Ghana).

Assaad, R. et Roudi-Fahimi, F. (2007) Youth in the Middle East and North Africa: Demographic Opportunity or Challenge? (Washington : Population Research Bureau).

Bank of Ideas (2009) Artisans d'Angkor – disponible en ligne sur le lien suivant : http://www.bankofideas.com.au/Newsletter/Aug09/downloads/Artisans_d_angkor.pdf

Barbier, J.P. (2006) L'intermédiation sur le Marché du Travail dans les Pays du Maghreb: Etude Comparative entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie (Genève : Bureau international du travail).

Betcherman, G., Godfrey, M., Puerto, S., Rother, F. et Stavreska, A. (2007) A Review of Interventions to Support Young Workers: Findings of the Youth Employment Inventory (Washington : Banque mondiale).

Betcherman, G., Olivas, K. et Dar, A. (2004) Impacts of Active Labour Market Programs: New Evidence from Evaluations with Particular Attention to Developing and Transition Countries (Washington : Banque mondiale).

Biao, X. (2005) Promoting Knowledge Exchange through Diaspora Networks (The Case of People's Republic of China) (Oxford : COMPAS - ESRC Centre on Migration, Policy and Society).

Blanc, F. et Louis, M. (2007) The Challenge of Employment in the Maghreb Countries (Marseille: FEMISE).

Bloom, D. et Canning, D. (2008) 'Global Demographic Change: Dimensions and Economic Significance', Population and Development Review, vol. 34, pages 17 à 51.

Bloom, D. et Williamson, J. (1998) 'Demographic Transitions and Economic Miracles in Emerging Asia', World Bank Economic Review, vol. 12, n° 3, pages 419 à 455.

Bouabarbat, B. et Ajbilou, A. (2007) Youth Exclusion in Morocco: Context, Consequences and Policies (Dubai : document de travail de Middle East Youth Initiative).

Bougroum, M. et Ibourk, A. (2010) 'Financing Higher Education in Morocco', in Galal, A. et Kanaan, T. (eds) Financing Higher Education in Arab Countries (Caire : Economic Research Forum).

Brewer, L. (2004) 'Youth at risk: The role of skills development in facilitating the transition to work', InFocus Programme on Skills, Knowledge and Employability, Document de travail No. 19 (Genève, BIT).

Bruhn, M. (2011) 'License to Sell: The Effect of Business Registration Reform on Entrepreneurial Activity in Mexico', The Review of Economics and Statistics, vol. 93, no. 1, pp. 382-386.

Brunel, C. (2008) 'Maghreb Regional Integration', in Hufbauer, G.C. and Brunel, C. (eds) Maghreb Regional and Global Integration: A Dream to be Fulfilled (Washington DC: Peterson Institute for International International Economics).

Calmfors, L. (1994) 'Active Labour Market Policy and Unemployment: A Framework for the Analysis of Crucial Design Features', OECD Economic Studies, n° 22.

Casero, P. A. and Varoudakis, A. (2004) 'Growth, Private Investment, and the Cost of Doing Business in Tunisia: A comparative perspective', Série de documents de travail de la Banque mondiale sur la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, n° 34 (Washington : Banque mondiale).

Cassarino, P. (2008) Return Migrants to the Maghreb Countries: Reintegration and Development Challenges (Florence : Institut universitaire européen).

Centre d'Etudes et de recherches démographiques (2004) Rapport de la politique de la jeunesse marocaine : attitudes, comportements et besoins (Marrakech : CERED).

Centre National d'Etudes et d'Analyses pour la Population et le développement (2008) Eléments de réflexion pour une politique de jeunesse en Algérie (Alger : CENEAP).

Chaaban, J. (2009) 'Youth and Development in the Arab Countries: The Need for a Different Approach', Middle Eastern Studies, vol. 45, n° 1, pages 33 à 55.

Chambers, R. et Lake, A. (2002) 'Youth Business International: Bridging the gap between unemployment and self-employment for disadvantaged youth', InFocus Programme on Skills, Knowledge and Employability, document de travail n° 3 (Genève, BIT).

Chelladurai, A., Nunes, A. ET Erande, M. (2007) 'Improving Local Communities through Traditional Crafts', Economics and Management in Developing Countries, avril 2007, INSEAD.

Clemens, M.A. et Pettersson, G. (2006) 'New data on African health professionals abroad', documents de travail du Center for Global Development, No. 95 (Washington : Center for Global Development).

Dyer, P. (2005) Labour Supply, Unemployment and the Challenge of Job Creation in the Maghreb (projet de rapport, Washington : Banque mondiale).

Eizenstat, S. et Hufbauer, G.C. (2008) 'Executive Summary', in Hufbauer, G.C. et Brunel, C. (eds) Maghreb Regional and Global Integration: A Dream to be Fulfilled (Washington : Peterson Institute for International International Economics).

Banque européenne d'investissement (2005) Study on improving the efficiency of workers' remittances in Mediterranean countries (Rotterdam : Ecorys).

Commission européenne (2010a) 'Labour Market Performance and Migration Flows in Arab Mediterranean Countries: Determinants and Effects – Volume 1 : Final Report and Thematic Background Papers', Études spéciales sur l'économie européenne, n° 60, avril 2010.

Commission européenne (2010b) 'Labour Market Performance and Migration Flows in Arab Mediterranean Countries: Determinants and Effects – Volume 2: National Background Papers Maghreb', Études spéciales sur l'économie européenne, n° 60, avril 2010.

Fawcett, C. (2003) 'Building a Bridge for the Road too Far : Policy Analysis for School-to-Work Transition in Latin America'. Rapport préparé pour la conférence sur 'L'explosion de la population dans les pays en développement', Woodrow Wilson Center, Université de Princeton.

Programme d'évaluation du secteur financier (2004) Algeria: Financial Sector Assessment. SecM2004-0344 (Washington : FSAP).

Fiszbein, A., Schady, N.R. et Ferreira, F.H.G. (2009) Conditional Cash Transfers: Reducing Present and Future Poverty (Washington : Banque mondiale).

Fourati, H. (2008) Consultations de la jeunesse et désir d'émigrer chez les jeunes en Tunisie, 1996-2005 (Florence : Institut universitaire européen).

Fox, L. and Gaal, M.S. (2008) Working out of Poverty: Job Creation and the Quality of Growth in Africa (Washington : Banque mondiale).

Giordano, O., Torres, A. et Colina, J. (2006) 'Youth Training – Chile and Argentina', note de politique ODI/DFID, n° 8.

Heckman, J.J., LaLonde, R.J. et Smith, J.A. (1999) 'The Economics and Econometrics

- of Active Labor Market Programs', in Ashenfelter, O. And Card, D. (eds) Handbook of Labor Economics (Amsterdam : Elsevier).
- Hughes, C. et Conway, T. (2003) Understanding pro-poor political change: the policy process – Cambodia (Londres : Institut de développement d'Outre-mer).
- Huntington, S. (1996) The Clash of Civilisations and the Remaking of World Order (New York : Simon et Schuster).
- Organisation internationale du travail (2000) The Termination of Employment Legislation Digest (Genève : BIT).
- Organisation internationale du travail (2009) Trends in the Labour Force (Genève : BIT).
- Organisation internationale du travail et Arab Employment Forum (2009) Sustainable Enterprise Development and Employment Creation in the Arab Region (Beyrouth : Arab Employment Forum).
- Organisation internationale du travail (2010a) Making migration a development factor: The case of North and West Africa (Genève : BIT).
- Organisation internationale du travail (2010b) Global Employment Trends 2010 (Genève : BIT).
- Organisation internationale du travail (2010c) Global Employment Trends for Youth, janvier 2010 (Genève : BIT).
- Organisation internationale du travail (2010d) Global Employment Trends for Youth, août 2010 (Genève : BIT).
- Organisation internationale du travail (2011a) Global Employment Trends for Youth (Genève : BIT).
- Organisation internationale du travail (2011b) Global Employment Trends 2011: The challenge of a jobs recovery (Genève : BIT).
- Jellili, R.B. (2010) The Arab Region's Unemployment Problem Revisited (Koweït : Arab Planning Institute).
- Jones, N., Harper, C. Pantuliano, S., Pavanello, S., Kyunghoon, K., Mitra, S. et Chalcraft, K. (2009) 'Impact of the Economic Crisis and Food and Fuel Price Volatility on Children and Women in the MENA Region', document de travail de l'ODI, n° 310 (Londres : ODI et UNICEF).
- Kenyon, P. (2009) Partnerships for Youth Employment: A Review of Selected Community-Based Initiatives (Genève : BIT).
- Kpodar, K. (2007) Why Has Unemployment in Algeria Been Higher than in MENA and Transition Countries? (Washington : Fonds monétaire international).
- Kuddo, A. (2009) Employment Services and Active Labour Market Programmes in Eastern Europe and Central Asian Countries (Washington : Banque mondiale).
- Lowell, B.L. et Findlay, A.M. (2001) Migration of Highly Skilled Persons from Developing Countries: Impact and Policy Responses (Genève : BIT).
- Marchetta, F. (2009) The Impact of Migration on Labour Markets in Arab Mediterranean Countries (Florence : Institut universitaire européen).
- Martin, I. (2009) Labour Market Performance and Migration Flows in Arab Mediterranean Countries: A Regional Perspective (Florence : Institut universitaire européen).
- Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (2009) Engaging Tunisian Youth to Achieve the MDGs (Tunis : MDGF).
- Organisation de coopération et de développement économiques (2010a) PISA 2009 Results: What Students Know and Can Do – Student Performance in Reading, Mathematics and Science, Volume I (Paris : OCDE).
- Organisation de coopération et de développement économiques (2010b) Employment and Labour Markets: Key Tables from OECD (Paris : OCDE) – disponible à l'adresse http://www.oecd-ilibrary.org/employment/public-expenditure-on-active-labour-market-policies_20752342-table9.
- Paciello, M.C. (2010) 'The Impact of the Economic Crisis on Euro-Mediterranean Relations', The International Spectator, vol. 45, n° 3, pages 51 à 69.
- Puerto, O.S. (2007) 'International Experience on Youth Employment Interventions: The Youth Employment Inventory', document d'orientation pour les études économiques et sectorielles de la Banque mondiale sur le thème : Sierra Leone: Youth and Employment (Washington : Banque mondiale).
- Ratha, D., Mohapatra, S. et Silwal, A. (2010) The Migration and Remittances Factbook 2011 (Washington : Banque mondiale).
- Reuters (2011) 'S&P cuts Tunisia credit rating to BBB-', mercredi 16 mars 2011, 16h51 GMT – disponible à l'adresse <http://uk.reuters.com/article/2011/03/16/sp-tunisia-idUKWNA375320110316> (accessed 1 April 2011).
- Richard, H.A. (2003) 'International Migration, Remittances and the Brain Drain: A Study of 24 Labour-Exporting Countries', document de travail de recherche sur les politiques de la Banque mondiale, n° 3069 (Washington : Banque mondiale).
- Stampini, M. et Verdier-Chouchane, A. (2011) 'Labour Market Dynamic in Tunisia: The Issue of Youth Unemployment', séries de documents de travail de la Banque africaine de développement, n° 123 (Tunis : Banque africaine de développement).
- Tokman, V.E. (2003) Desempleo juvenil en el Cono Sur: Causas, consecuencias y políticas (Santiago : Fundación Friedrich Ebert Stiftung).
- Urdal, H. (2004) The Devil in the Demographics: The Effect of Youth Bulges on Domestic Armed Conflict, 1950-2000 (Washington : Banque mondiale).
- Venkatesan, L. et Naayaab, K. (2003) 'Case Study One: Business Mentors: The Bharatiya Yuva Shakti Trust', in Grierson, J. et Schnurr, J. (eds) Pathways to Livelihoods and Decent Work (Ottawa : Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs).
- Vidal, L. (2006) Los retos de la educación básica en los países del Mediterráneo Sur (Madrid : Fundación Caroline-IEMed).
- Wescott, C.G. (2006) 'Harnessing Knowledge Exchange among Overseas Professionals', International Public Management Review, vol. 7, n° 1, pages 30 à 69.
- Banque mondiale (2006) Rapport sur le développement dans le monde 2007 : Le développement et la prochaine génération (Washington : Banque mondiale).
- Banque mondiale (2007a) Youth – An Undervalued Asset: Towards a New Agenda in the Middle East and North Africa (Washington : Banque mondiale).
- Banque mondiale (2007b) Moving out of Poverty in Morocco (Washington : Banque mondiale).
- Banque mondiale (2007c) Miles to Go: A Quest for an Operational Labor Market Paradigm for Developing Countries (Washington : Banque mondiale).
- Banque mondiale (2008) The Road Not Travelled: Education Reform in the Middle East and North Africa (Washington : Banque mondiale).
- Banque mondiale (2009) 'The Employment Challenge in the Maghreb', série de notes rapides sur le savoir et l'apprentissage dans la région MENA, mai 2009, n° 7.
- Banque mondiale (2010a) 2010 Indicateurs du développement dans le monde (Washington : Banque mondiale).
- Banque mondiale (2010b) 'Active Labour Market Programs for Youth: A Framework to Guide Youth Employment Interventions', World Bank Employment Primer, novembre 2010, n° 16.
- Banque mondiale (2011) Doing Business 2011 (Washington : Banque mondiale et Société financière internationale).
- Forum économique mondial (2010) Rapport sur la compétitivité mondiale 2010-2011 (Genève : Forum économique mondial).

